Le Nouveau Grain de Sable

Bulletin d'information à destination des agents du Département du Puy-de-Dôme
CG63 N° 4-Décembre 2010

la cgt

«La liberté Syndicale ne s'use que quand l'on ne s'en sert pas !!!!»

EDITO

Le Nouveau Grain de Sable arrive dans la foulée du Beaujolais Nouveau, précédant de peu les étrennes.

La quantité des articles, somme toute assez impressionnante, n'entrave pas la qualité et la grande diversité de ces contributions, comme vous pouvez le constater. Nous sommes d'autre part, largement encouragés par le nombre grandissant des collaborateurs habituels ou récents qui ont participé à la rédaction de ce numéro, qu'ils en soient ici remerciés. Nous espérons que demain, d'autres viendront les rejoindre et prendront un peu de leur temps pour nous faire parvenir leurs papiers, dessins, photos, caricatures...

Ce numéro, bien sûr, ne pouvait pas faire l'impasse sur l'importante mobilisation contre le projet crapuleux de Sarkozy et de sa clique au sujet de la loi sur les retraites et sur les enjeux que cela induit pour chacun de nous. Temps fort de notre action revendicative et syndicale, nous devrons analyser cette période et en tirer les leçons.

Ce bulletin vous permettra de découvrir aussi des photos aériennes inédites du chantier de la construction du train du Puy-de-Dôme. Les clichés de ces travaux, dont le maître d'œuvre est le conseil général, comme tout le monde le sait, sont d'une grande qualité.

Je n'ai pas l'intention de reprendre l'ensemble du sommaire de ce périodique qui est en train de s'installer dans notre quotidien, mais comment ne pas insister sur le programme de qualité que nous propose le Conseil général à l'occasion de l'exposition sur l'Histoire du Syndicalisme dans le Puy de Dôme. Cette heureuse initiative nous réjouit et nous honore.

Je veux seulement vous encourager à le lire et à participer, si tel est votre désir, à son élaboration.

A la veille des fêtes de fin d'année, je me fais l'écho de l'ensemble de **la rédaction du Nouveau Grain de Sable pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2011. Vœux de lutte et de revendication, mais aussi vœux de santé, d'amour, de joie et de paix pour vous et vos proches.**

DESSIN DE LA REDAC...

SOMMAIRE

A LA UNE...L'ÉDITO
LE DESSIN DE LA RÉDAC.
LIBRE PROPOS
LE MONDE
LA FRANCE
LA VIE DU CG
FORUM OPEN BAR
GRAND ECRAN
AS-TU LU
POINTS DE REPÈRES

LES DOSSIERS DU NGS

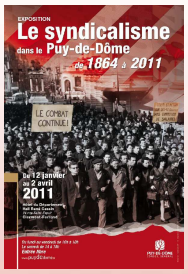

Pages 18 à22

LIBRE PROPOS

Une petite prière n'a jamais fait de mal à personne.

Cher Dieu, je serai bref…

Cette année, tu m'as pris mon chanteur préféré, ***Jean Ferrat.***

Tu m'as pris mon acteur préféré, ***Bruno Cremer.***

Mon réalisateur préféré, ***Claude Chabrol.***

Et même mon sportif préféré, ***Laurent Fignon.***

Je désire simplement te rappeler que mon politicien préféré est **Nicolas Sarkozy** !!!

Bonjour à Tous…

Je suis la nouvelle mascotte de votre NGS, dorénavant je vous accompagnerai au fil des pages !!! Mais il ne me manque qu'une chose…
UN NOM !!!
Alors, si ma « bouille » vous inspire, n'hésitez pas à m'en donner un, à l'adresse
cgt.cg63@wanadoo.fr

En attendant ….
Bonne lecture …

LE MONDE

LE NOBEL DE LA PAIX 2010 A UN DISSIDENT CHINOIS…

Photo de Liu Xiaobo dans les mains de sa femme, Liu Xia. (REUTERS)

Liu Xiaobo, 54 ans, est une ancienne figure de proue du mouvement démocratique de Tiananmen. Alors que Pékin s'était officiellement déclaré opposé à l'attribution du Nobel à cet intellectuel de renom qui purge une peine de 11 ans de prison pour *«ses efforts durables et non-violents en faveur des droits de l'homme en Chine»*. Le comité Nobel lui, a fait le choix du courage et n'a pas cédé à la pression de la dictature chinoise. Evidemment, l'heureux lauréat, du fond de sa cellule, n'en n'aura probablement pas connaissance…

Enfin, une bonne et retentissante gifle à un régime totalitaire (qui ne vaut pas mieux que le régime Birman soit dit en passant) et que l'on encense de jours en jours tant il affiche avec hypocrisie une façade de plus en plus politiquement correcte… Mais il ne faudrait pas oublier que derrière cette devanture à la croissance exponentielle, aux nouvelles richesses débordantes, se cache un gouvernement avec lequel il ne faut être ni complaisant et encore moins conciliant. La République populaire de Chine est la patrie où les enfants continuent à être « utilisés» pour produire les jouets de nos enfants, où des étudiants croupissent au fond de geôles insalubres et où des avocats qui, pour avoir défendu des « opposant au régime », ont été torturés pendant des mois en 2009 et qui ont par la suite tout simplement «disparu» au printemps 2010, la police affirmant ne plus savoir où ils sont! !!!

Si la France a fait profil bas à l'annonce de cette nomination, pour ne pas « braquer » la Chine, en commentant, d'un communiqué formaté par son ministre des affaires étrangères… *"Le comité Nobel, qui fait ses choix de manière indépendante, a voulu adresser un message fort à tous ceux qui militent pacifiquement pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme"* … Que penser du comportement de l'élu de la nation ??

Quand on sait que Paris a répété ces derniers mois que *« …sans Pékin, dont le rôle sur l'économie mondiale est « décisif et majeur », « il n'y a pas de solution …»*…on était en droit de s'attendre au pire…

…et il est arrivé le 16 novembre dernier, quand, dans un grand élan de solidarité, face aux français et de manière très claire, notre omniprésent Président de la République, qui « s'amuse » à enlever le brin de paille de l'œil de chaque pays où il passe, sans pour autant ôter la poutre que nous avons au fond du nôtre, a choisi le doux son des yuans à celui plus terrible venu d'un prix Nobel de la paix croupissant au fond des geôles du Président Hu Jintao… En revanche, il s'est gargarisé d'avoir parlé à ce dernier, pour qu'il intervienne en faveur de la « libération » d'Aung San Suu Kyi prix Nobel en 1991 et assignée à résidence par la junte Birmane…

Moi je dis, que voilà un geste bigrement symbolique, félicitation Monsieur le Président pour votre courage !!!

Quoiqu'il en soit, on pouvait ne pas douter de la raison de cette attitude de notre omnipotent chef de l'Etat quand on sait que dans le même temps ou presque, on apprenait que les réserves monétaires de ce pays étaient d'environ 2 648 milliards de Dollars (en augmentation de plus **d'1.5 milliards de dollars par jour** depuis fin juin) soit presque autant que notre PIB qui s'élève lui pour l'année 2010 à approximativement 2 050 milliards d'Euros…cela laisse plus que perplexe les plus « observateurs » d'entre nous, et rêveur les plus sarkozystes-capitalistes qui sont également les moins regardants !!!

Le choix du jury d'Oslo peut-il avoir un impact sur l'avenir de la Chine ?

Je suis loin d'être un spécialiste en politiques étrangères et je cède volontiers ma place aux analystes politiques qui pourraient se faire les dents sur cette question. Cependant, il est vrai que de nombreux Chinois se dressent en permanence, pour dénoncer au quotidien la violence physique et morale dont ils sont les victimes, pour alerter l'opinion mondiale de ce qui se passe dans leur pays, pour encourager les pays démocratiques et industrialisés à résister aux sirènes du gain facile en Chine grâce à une main d'œuvre surexploitée et sous-payée.

Quoiqu'il en soit je suis sûr de deux choses, le chinois moyen ne va pas acquérir la liberté d'expression et le droit de vote du jour au lendemain, et tous les dirigeants de la planète vont continuer de « lécher les bottes » pourtant pas très propres de la Chine.

Elle est aujourd'hui la 2ème puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis…Tiens voilà un paradoxe tristement évocateur de la folie furieuse du monde tout libéral dans lequel nous vivons, **l'ancien prix Nobel président le nouveau dissident**, la rime n'est malheureusement pas assez riche pour en sourire…mais assez éloquente pour se dire qu'aujourd'hui encore quelque part sur notre bonne vieille terre, on enferme des personnes non-violentes qui s'efforcent de lutter contre l'oppresseur pour qu'un jour peut-être leurs enfants retrouvent les vraies valeurs du mot ***« LIBERTE » !!!!***

« Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des méchants ; c'est l'indifférence des bons. ».
Martin Luther King

TC

LE MONDE

L'UTOPIE D'UN MONDE MEILLEUR A RUDE EPREUVE.

Les résultats sont tombés. Cinglants. Barack Obama et les démocrates perdent la majorité au parlement et gardent de peu l'avantage au Sénat. Ce verdict des urnes ne constitue pas une surprise. Le recul des démocrates n'a rien d'étonnant.
A mi-parcours, un président se voit souvent intimer un avertissement. C'est le cas aujourd'hui.
Il reviendra maintenant aux républicains de faire leurs preuves, ce qui ne s'annonce pas une tâche aisée dans le contexte économique et sociologique.
La radicalisation du parti républicain poussé sur sa droite par le Tea Party n'annonce pas des lendemains qui chantent!
Si Obama fait preuve d'habilité, il peut renverser la tendance d'ici 2012 et conserver la Maison Blanche.
Deux lignes d'analyses sont possibles pour expliquer cet échec, celle qui estime que les réformes réalisées ont été abruptes, mobilisant les opposants, et celle qui pense qu'elles ont été trop timides. Il est possible que les deux soient fondés et que le Président ait perdu sur les deux tableaux: à gauche et à droite.
Il faut se rendre à l'évidence Obama a du mal à réaliser l'utopie de la justice et de la fraternité. Il semble aussi que l'espoir en cet homme politique fut trop grand, venant après Bush, le tortionnaire.
A son actif, il a mené à bien la réforme du système de santé que les républicains veulent annuler, et changer l'esprit de l'administration américaine.
Le pire, qui est à craindre, serait une remontée d'un conservatisme religieux.
Une utopie retrouvée peut combattre et dissiper cela et ouvrir une nouvelle ère pour un deuxième mandat pour Obama.

MP

PETITION CONTRE LES OGM

Plus d'un million de signatures ont été recueillies pour la pétition contre les OGM lancée, en Europe, par Greenpeace et le mouvement mondial citoyen Avaaz.
C'est une première depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui avait créé, en 2009, le dispositif de "l'initiative citoyenne européenne». Il permet aux citoyens, s'ils sont au moins un million, de saisir la commission européenne qui dispose de quatre mois pour apporter une réponse.
La pétition demande un moratoire sur l'introduction des plantes génétiquement modifiées en Europe et la mise en place d'un organisme éthique et scientifique indépendant.

MP

HUMOUR NOIR ...Aïe ça va grincer !!!

«L'humour est comme le café : meilleur très noir.»
Bertrand Cèbe

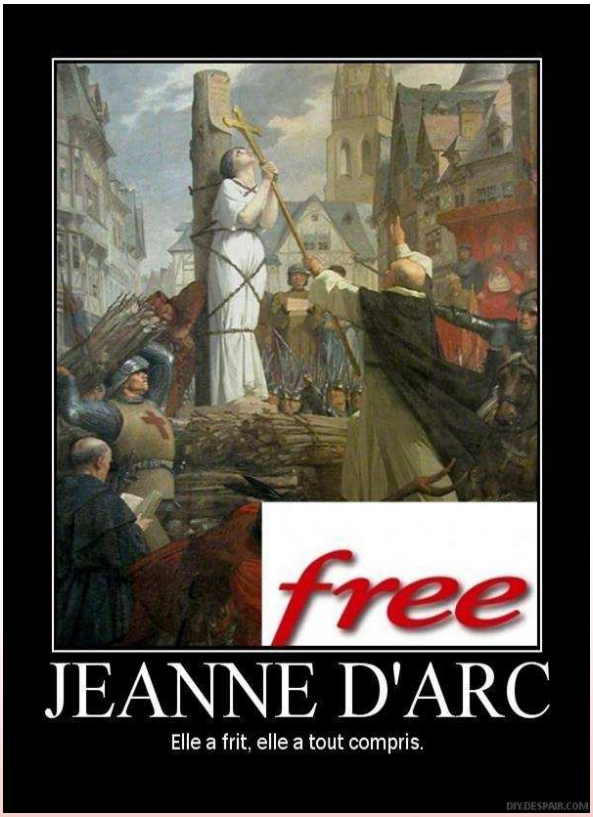

« Si Jeanne d'Arc avait eu du diabète, tout Rouen aurait senti le caramel. »
José Arthur

Envoi par mail **TC**

LA FRANCE

ILS NOUS GOUVERNENT…COMBIEN GAGNENT-ILS ?

Ou comment n'être jamais aussi bien servi que par soi-même !!!

Le Président de la République touche **22.249 euros** brut par mois. **Quelques mois après son arrivée au pouvoir, Nicolas Sarkozy a augmenté son salaire mensuel net de 172%.** Il était, avant 2007, de 7.084 euros. Le chef de l'Etat est l'élu de la république le mieux payé.* **Le Premier ministre** reçoit chaque mois un salaire de 21.026 euros soit environ 1.200 euros de moins que le président de la République.* **Les Ministres** du gouvernement touchent 14.017 euros par mois. Leur allocation mensuelle pour frais d'emploi est définie par le Premier ministre.***Les Secrétaires d'Etat** sont rémunérés 13.316 euros par mois. Leur allocation mensuelle pour frais d'emploi est définie par le Premier ministre.***Les Députés** français ont une indemnité estimée à 7.100,15 euros. Ils bénéficient d'une indemnité parlementaire de base de 5.514,68 euros, d'une indemnité de résidence de 165,44 euros et d'une indemnité de fonction de 1420,03 euros.***Les Sénateurs** touchent comme leurs collègues de l'Assemblée nationale, une indemnité estimée à 7.100,15 euros. Comme un député, ils bénéficient d'une indemnité parlementaire de base de 5.514,68 euros, d'une indemnité de résidence de 165,44 euros et d'une indemnité de fonction de 1420,03 euros.***Les Présidents de région**, peu importe la taille de la région, comme Ségolène Royal qui préside la région Poitou-Charentes, perçoivent une indemnité qui s'élève à 5.441 euros brut par mois.***Les Conseillers régionaux** en fonction de la taille de la région, perçoivent un salaire (comme par exemple celui du conseil régional de l'Île-de-France) compris entre 1.500,99 euros et 2.626,74 euros. Pour les régions de moins d'un million d'habitants: 1.500,99 euros. Entre un et deux millions d'habitants: 1.876,24 euros. Entre deux et trois millions d'habitants: 2.251,49 euros. Plus de trois millions d'habitants: 2.626,74 euros.* **Les Conseillers généraux** perçoivent un salaire variant, en fonction de la taille du département et de leurs fonctions au sein de l'hémicycle départemental. Les indemnités de base (brut/mois) : de 1.477,24 € (-250.000 habitants) à 2.585,17 € (+1,25 million d'habitants).L'indemnité mensuelle de Président de conseil général : 5.354,99 €. L'indemnité mensuelle de Vice-président de conseil général : de 2.068,13 € (-250.000 habitants) à 3.619.23 € (+1,25 million d'habitants). L'indemnité mensuelle de membre de la commission permanente : de 1.624.96 € (-250.000 habitants) à 3.619.23 € (+1,25 million d'habitants).* Quant aux **Maires** leur indemnité varie en fonction du nombre de leurs administrés. - Villes de moins de 500 habitants: 637,92 euros - Villes de 500 à 999 habitants: 1.163,27 euros. – Villes de 1.000 à 3.499 habitants: 1.613.57 euros. - Villes de 3.500 à 9.999 habitants: 2.063,87 euros. - Villes de 10.000 à 19.999 habitants: 2.439,11 euros - Villes de 20.000 à 49.999 habitants: 3.377,24 euros - Villes de 50.000 à 99.000 habitants: 4.127,73 euros - Villes de plus de 100.000 habitants: 5397,83 euros.*

**Sources enquêtes agence Reuters*

Et à tout cela il faut ajouter, bien entendu quelques dédommagements… comme les frais d'hôtels, les élus nationaux bénéficient également de ce que les assemblées appellent si pudiquement des "facilités", terme qui désigne tout ce qu'ils ne déboursent pas et qui représentent des sommes considérables. Par exemple lorsqu'ils sont élus d'une circonscription dotée d'un aéroport, les parlementaires ont d'office droit à quarante allers-retours en avion.

En outre, depuis 1993, députés et sénateurs sont soumis à l'impôt sur le revenu, selon les règles applicables aux traitements et salaires. Mais il va de soi que leurs émoluments ne sont pas tous imposables. Ce serait trop coûteux pour eux. L'indemnité parlementaire se décompose en une indemnité "de base", une indemnité "de résidence" (3%), et une indemnité "de fonction", qui représente 25% du total. Cette dernière n'est pas imposable, pas plus que les indemnités de secrétariat. On se demande toujours pourquoi. Plus de la moitié de ce que touche un parlementaire est donc à l'abri du fisc. **Inadmissible** ! Et résultat, nos élus nationaux ont une **forte et honteuse propension** à voter l'augmentation de leur indemnité de secrétariat. De 1993 à 1995, les députés l'ont fait progresser de 40%, avant de la majorer à nouveau de 15,4% en 1996.

Heureusement pour nous, me direz-vous il y a quelques fois « des p'tits couacs » trop visibles pour passer inaperçu et qui nous prouvent si le besoin s'en faisait sentir encore une fois à quel point certains de nos élus (pour ne pas dire la plupart) sont en déconnexion totale de la réalité quotidienne et sont à mille lieux des soucis de savoir comment finir le mois… comme on l'a vu récemment, avec l'ex ministre **Alain Joyandet et son histoire de Jet OUI mais de luxe surtout!!!** En effet, peut-être ne le saviez-vous pas mais une des compagnies françaises approchée par les services de son ministère avait notamment proposé un aller-retour en Falcon 900 EX au ministre pour **107.000 euros**. Mais il a décliné l'offre, se tournant vers un jet de la gamme au-dessus, un Falcon 7X, le même modèle que celui de Nicolas Sarkozy, loué à une compagnie portugaise. Montant total de la facture : **116.500 euros**…ben voyons, il n'y a pas de petites économies…Qui a parlé de crise et de récession ???

« L'euro a été inventé pour rendre le salaire des riches six fois moins indécent… ».
Frédéric Beigbeder

TC

LA FRANCE

L'EMOTION DE PIERRE MAUROY

L'ex Premier ministre (aujourd'hui sénateur du Nord) qui a fait voter la retraite à 60 ans en 1982, s'est exprimé avec émotion à la tribune du Sénat le 8 octobre. Extraits : "La retraite à 60 ans, c'est une ligne de vie, c'est une ligne de souffrance au travail, c'est une ligne d'espoir. Le régime de retraite par répartition repose sur plusieurs générations. Nous n'avons pas le droit de faire fi du passé. Cela a suscité un grand espoir : de toutes les revendications ouvrières ou non, celle ci a été la plus importante. Elle l'est restée. Elle le restera dans l'histoire sociale de la France.....nous ne voulons pas l'effacer ainsi, en passant, comme s'il s'agissait d'un simple amendement, comme si c'était une loi comme les autres. Les Français veulent qu'on leur permette de partir à la retraite à 60 ans."

MP

ACCOYER SUPPRIME LE 13ème MOIS DES DEPUTES RETRAITES

Pourquoi diminuer la retraite des députés de 8% au 1er janvier prochain comme l'a annoncé mercredi 20 octobre le président de l'assemblée Bernard Accoyer, et pas de 5% ou de 10%? L'assemblée se garde bien de communiquer sur ce point, mais les services du Palais Bourbon ont récemment découvert que les anciens députés perçoivent, en dehors de toute base légale....un 13° mois! Le supprimer (sans le dire) revient à diminuer le montant annuel des retraites de ...8%.

Extrait du journal Aujourd'hui en France du 20/10/2010.Ce dernier n'a pourtant pas la renommée d'être un journal gauchiste.

MP

RETRAITES : NOUS NE CEDERONS PAS…

Si on continue à s'inscrire dans la logique du système capitaliste financiarisé, il ne peut pas y avoir de réponse sociale au problème du financement des retraites. C'est l'enjeu de l'affrontement en cours avec la politique du gouvernement qui s'inscrit dans la logique défendue par les financiers des pays européens. Ce projet libéral a sa cohérence : peser sur les salaires au nom de la compétitivité, marchandiser tous les aspects de la vie (santé, retraites, demain l'éducation), précariser les salariés (jeunes et femmes en particulier), réduire toujours plus la part du salaire "socialisé"(les cotisations sociales) pour contraindre au chacun pour soi. Le but : faire de nous des serviteurs dociles du système, des consommateurs aliénés et tuer l'espoir d'une alternative. La réforme des retraites défendue par le gouvernement et le MEDEF illustre cette logique : elle protège et exonère les hauts revenus, pèse sur les plus fragiles et contribue à une précarité accrue des couches populaires, elle paupérise les retraités et conduit certains retraités vers les fonds de pension. A ce projet de régression doit être opposée une forte mobilisation sociale et un projet alternatif : une nouvelle répartition des richesses, une réforme fiscale (supprimant les "niches" favorisant l'évasion fiscale "légale", le bouclier fiscal et taxant la spéculation financière),une réduction du temps de travail pour faire reculer le chômage, des droits de contrôle des salariés et des organisations syndicales dans les entreprises, l'appropriation du système bancaire, des services publics rénovés et élargis permettant l'intervention des salariés et des usagers. A court terme, un projet alternatif pour les retraites passe par la taxation de la finance, la fin de l'exonération des cotisations sociales des heures supplémentaires et l'instauration de cotisations sociales sur les stocks option. Il n'y a pas de fatalité à ce que nous vivions plus mal pour que l'oligarchie financière profite mieux.

MP

Mais dis-Cament on faire pour se soigner ???

Cette fois-ci je crois que le retour en arrière est effectif et que nous ne sommes pas loin de toucher le fond, si ce n'est déjà fait…Dans quel pays vis-je, je croyais me trouver dans l'Etat de la protection sociale et du « tout le monde » peut se soigner !!!

Tandis que les Etats-Unis, et dieu sait que je n'hésite pas à les montrer du doigt, essayent de mettre en place et ce n'est pas une sinécure un système social qui puisse prendre en charge le plus grand nombre possible d'habitants, nos dirigeants font le contraire…C'est ce que notre Président doit appeler « les échanges politico-culturels du modèle américain », mais la aussi il va y avoir des dommages collatéraux et cette fois-ci, ils seront certainement plus nombreux du coté de la vieille dame hexagonale…

Mais reprenons quelques nouvelles modalités en matière de santé prises ces derniers temps. Tout d'abord **les déremboursements de médicaments** sont de plus en plus nombreux, parce que soit disant jugés efficaces il y a 10 ou 20 ans ils ne le sont plus aujourd'hui……Mais dites moi, Et si c'était le cas également pour nos politiques ??? Mais chut…Laissez-moi rêver……. bon alors Messieurs Juppé*, Baroin*, Balladur,* Toubon*, Madelin,* Raffarin*, Borloo*, Sarkozy*, Copé*, Fillon* et même M.A.M*. Votre temps est venu, il va falloir nous laisser maintenant, vous n'êtes plus jugés efficaces par les citoyens…….Vous imaginez …QUEL PIED !!!!

Bon assez fantasmé je reviens à mon cauchemar, alors ensuite vient **l'augmentation du forfait hospitalier**, **le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux** dans le secteur hospitalier, **la suppression des hôpitaux dits de proximité** parce que plus assez rémunérateur pour l'Etat …Tiens depuis quand santé rime avec rentabilité ?? Ah… Je le savais pourtant….Alzheimer me guette….et dire que je ne pourrai me soigner !!!

Mais oui ça y est, bon sang je l'avais oubliée, c'est depuis que notre toute rose Roselyne nationale reconnaissable sur la scène Européenne grâce à ses Crocs de la même couleur, est ministre du budget de ses amis les laboratoires…Heu je veux dire de la santé de ses concitoyens.

Je me souviens encore de cette phrase prononcée en 2008 dans un entretien au Figaro… *« Le gouvernement ne prévoit aucun effort financier supplémentaire pour les assurés"*. Elle rappelait également dans la même interview que *"la Mutualité française, qui représente 60 % des complémentaires, s'est engagée à ne pas augmenter ses cotisations".*

Cette Roselyne quelle rigolote, quel humour…vous souvenez vous de sa blague sur la grippe A la meilleure que l'on nous a faite… Mais si, souvenez-vous du bilan :
94 millions de doses achetées, 5 millions de personnes vaccinées, 50 millions de doses résiliées, reste 39 millions de doses que l'on nous refourgue au passage avec la vaccination antigrippale de cet hiver… Soit quand même en monnaie sonnante et trébuchante plus d'un milliard 800 millions d'euros de revenus supplémentaires pour les 3 laboratoires (un britannique, un suisse et un français) s'étant partagés le marché.

Alors maintenant que l'on vienne me parler de trou de la sécu ou d'économies à réaliser sur le dos des patients. Je n'ai pas envie de rire mais plutôt de pleurer, Je pense que notre pays marche sur la tête et quand je songe à tous ces gens qui se sont « battus » pour que nous tous, puissions profiter d'un système que tous les pays du monde nous enviaient et qui aujourd'hui par la faute de politiciens incompétents, incapables, plus bêtes que méchants et surtout plus motivés par l'appât du gain et par leur place que par la solidarité et la santé humaine, ont laissé pourrir, je me dis que mes grands parents doivent se retourner dans leur tombe pour ne pas voir la misère sociale du XXI ème siècle s'abattre sur nous, eux qui ont sué sang et eau pour nous assurer un avenir qu'ils pensaient certainement meilleur que le leur…erreur funeste, le capitalisme est passé par là, et la sécurité sociale va trépasser !!!!

**Ministres des gouvernements Chirac de 1995 et 2002*

« ..O santé ! Santé ! Bénédiction des riches ! Richesse des pauvres !
Qui peut t'acquérir à un prix trop élevé, puisqu'il n'y a pas de joie
dans ce monde sans toi ? »
Ben Jonson (Ecrivain anglais, Né en 1572, Décédé en 1637)

TC

Le Français….
…altruiste ou égoïste ?
(billet d'humeur)

Encore une question me direz-vous, mais comment ne pas réagir lorsque l'on voit la manière dont se comporte certains d'entre nous dès qu'un «semblant» d' «assèchement» des ressources énergétiques propulsant nos véhicules se fait jour…

Des files d'attente pour quelques litres d'or noir…

Dès que ressurgissent les craintes d'éventuelles privations même beaucoup moindres que celles qui avaient touché notre pays lors des années les plus noires de notre histoire, le Français est pris d'une espèce de frénésie décadente du «…Il m'en faut absolument, tant pis pour les autres…» Tout cela relayé par des médias inconscients qui distillent et montrent à tour de bras des images d'occupations de raffineries ou de dépôts de carburants ce qui, si cela est une vérité en soit, permet aussi d'entretenir un peu plus ce sentiment de pénurie.

Loin d'écouter et d'entendre les annonces et les explications de divers responsables qu'ils soient politiques ou professionnels de l'industrie pétrolière, certains Français dans leur grand individualisme, préfèrent, comme l'écureuil avant l'hiver faire leurs réserves. Ce comportement qui contribue cette fois-ci à faire en sorte que dans le pays certaines pompes se retrouvent à sec et tout cela évidemment sans se soucier de leurs compatriotes qui souffriront, eux, de l'irresponsabilité d'un tel geste.

Hé oui, la pénurie ne vient pas du blocus mais bien du nombre exponentiel de véhicules ingurgitant sans en avoir forcément besoin du carburant aux pompes. Alors, sans complaisance, parce que cela m'a beaucoup irrité au moment des faits, je veux m'adresser à ceux qui ont fait des minutes et des minutes d'attentes, bloquez des entrées de supermarchés ou même carrément des rues, pour satisfaire leur phobie du manque …La prochaine fois agissez en personnes responsables, laissez votre égoïsme de côté, retrouvez un peu de sens civique et vous regagnerez la sympathie de vos compatriotes, quant à mon animosité envers votre attitude et dont je fais preuve dans ce « billet d'humeur » elle fondra comme neige au soleil …

« …Le bonheur est né de l'altruisme et le malheur de l'égoïsme.. ».
Bouddha

TC

SIMPLE COMME UN DESSIN

Ça fait plus de 10 ans que la Droite nous raconte la fable du «problème des retraites»! Et de présenter l'équation comme si elle était "simple comme un dessin"; Et, bien entendu, la seule réponse possible, qui s'impose (c'est pas qu'ça nous amuse, ma pauv'e dame): faut bosser encore plus.

Donc...

Avant: C'était l'pied ! Les vieux prenaient leurs retraites une fois morts.

actifs

retraités

Maintenant :

C'est chaud bouillant ! Moins de travailleurs, plus de retraités.

Demain : ça craint à donf' ! Trop de vieux à la retraites

Bernard Friot démontre l'inepte de la démonstration en faisant un parallèle avec le nombre de paysans :

En 45, il y avait 10 millions de paysans pour nourrir 40 millions de Français

Aujourd'hui, il y a 1 million de paysans pour nourrir 64 millions de Français.

Donc, ça devrait être la famine !

Sauf que ... En 50 ans, la productivité a explosé. Avec 10 fois moins de paysans on produit de quoi nourrir 50% de Français en plus (et on exporte !). Car ce qui compte, ce n'est pas le nombre de travailleurs, mais la richesse produite.

Revenons aux retraites :

Les salariés produisent de + en + de richesses. C'est le partage de ses richesses qui finance les retraites d'aujourd'hui.

Bref, si moins de salariés produisent plus de richesse aujourd'hui (et en produiront plus demain) la situation des futures retraites est bien moins catastrophique que présentée par la Droite.

Mais il y a surtout un autre problème que (c'est bellot !) la Droite oublie d'évoquer : les richesses ne se partagent pas seulement entre les travailleurs et les retraités.

Car, s'il y a travail(leur), il y a aussi capital(iste).

Or, le capital, en 30 ans, est de plus en plus gourmand. Il se baffre.

Et il est aussi de plus en plus pingre pour ce qui est de payer les retraites.

Évidemment, si le gouvernement nous avait fait un dessin avec un capital boursouflé face au travail, les conclusions évidentes seraient sacrément différentes!!

Collaghan

PETITE HISTOIRE…DE NOTRE HISTOIRE!!!!

Il y a 101 ans, les boutonniers de l'Oise: Grève générale à Méru

…Singulière grève que celle ***des boutonniers de l'Oise***. Hier soir, le Comité décidait la grève générale et, la veille, les patrons avaient repoussé le tarif syndical. Or, ce matin, à Méru, on travaille au tarif syndical, tandis que, dans les autres communes où le travail n'avait pas été jusqu'ici complètement arrêté, on fait la grève générale.
A Andeville, où un patron est accusé par les ouvriers de prolonger le conflit pour empêcher la concurrence des autres patrons, l'agitation est grande ; on parle de représailles, les esprits sont montés et l'on a dû redoubler la surveillance. Quelques incidents se sont encore produits, cette nuit ; trois lignes téléphoniques du réseau Ivry-le-Temple et Monneville, ont été coupées ; elles ont été rétablies dans l'après-midi.
Vers trois heures, des groupes d'ouvrières ont réussi à pénétrer dans des usines où des ouvriers avaient repris le travail et les ont obligés à quitter les ateliers, si bien que la grève est générale presque partout. Des incidents se sont produits. Les grévistes ont arrêté, sur une route, une voiturette et deux brouettes remplies de sacs de boutons, qu'un patron envoyait à, la gare pour être expédiés sur Paris. Les grévistes ont emporté les boutons à leur permanence. Une enquête judiciaire a été aussitôt ouverte.
Un individu, pris de boisson, qui avait injurié des chasseurs à pied a été arrêté. Deux meetings ont eu lieu à Andeville. On y a voté, après des discours violents, la "grève à outrance". On a décidé de tenir à Méru, le premier mai, sur la place du Jeu-de-Paume, une grande réunion où tous les syndicats ouvriers sont convoqués et où des membres de la Confédération Générale du Travail prendront la parole. Les organisateurs comptent sur la présence de dix mille personnes.
Enfin, **M. de Marmande**, du comité de défense sociale, a déposé une plainte au greffe de la justice de paix de Méru, contre MM. Mallet, commissaire spécial, et Barotte, commandant de gendarmerie, pour "saisie illégale d'affiches". (…) L'affaire viendra à l'audience de vendredi prochain et une manifestation serait organisée pour ce jour-là. Mercredi prochain, devant le tribunal correctionnel de Beauvais, viendront six affaires : celles de Valdampierre, de Saint-Crépin, de Lormaison et d'Amblainville. Il y a vingt-trois inculpés poursuivis pour bris de clôture, violation de domicile et pillage. Le Procureur de la République Guibourg fera l'historique de la grève…

Le Petit Journal – 27 avril 1909

*Grève des Boutonniers de l'oise **Jean-Baptiste Platel*** lors des grèves de Méru en 1909 (à l'extrême gauche), accompagné par les syndicalistes et orateurs de la C.G.T de gauche à droite. **Violette, Delpech et De Marmande.***

1909, De marmande de la C.G.T.

Lorsqu'au début du XXe siècle, des ouvriers décidèrent de s'organiser en syndicat pour défendre collectivement leurs intérêts, ils décidèrent de le fonder à Andeville et non à Méru. L'Union Syndicale des Ouvriers Tabletiers de l'Oise, dont la tête va être prise par Jean-Baptiste Platel), va assez rapidement s'affilier à la CGT. En 1903, le syndicat déclare déjà 162 adhérents. Son importance ne cesse de croître au cours des années suivantes. En 1906, l'organisation compte 1 442 adhérents (dont 832 hommes et 110 femmes)…Source (Histoire et patrimoine industriel de l'Oise)***

TC

Réformons les retraites...

... des ministres et des parlementaires.

A l'issue de la mobilisation exceptionnelle menée depuis des mois contre le projet antisocial du gouvernement sur les retraites, un adage populaire m'est revenu en mémoire "l'exemple doit venir d'en haut".

Nous ne pouvons pas dire que c'est la règle dans notre pays. Un député après un mandat de cinq ans touche 1530 Euros de retraite, s'il est resté vingt deux ans à la chambre, il recevra mensuellement 6000 euros! Hélas, les plus grandes manifestations depuis mai 68 sans doute, n'ont pas fait reculer le pouvoir contrairement à 1995 sous le gouvernement Juppé.

Nous pouvons penser que la raison principale est que la grève n'a pas complètement paralysé le pays. La C.G.T. n'a pas appelé à la grève générale pensant que dans le public comme dans le privé, le monde du travail n'était pas prêt à adhérer massivement à ce mot d'ordre, de ce point de vue les faits ont parlé d'eux même.

L'appel à des débrayages n'a jamais eu l'effet escompté, même dans les grands bastions syndicaux, à l'exception du port de Marseille et des dépôts de carburant. Une autre caractéristique importante de ce mouvement a été la stratégie unitaire des syndicats autour de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

C'était nouveau, cela valait la peine d'être signalé. Cette unité retrouvée a amené à des compromis qui ont été souvent durement ressentis par les militants les plus actifs et les plus responsables. La durée et l'importance de ce mouvement était sans doute à ce prix? Ces deux constats de cette dernière période: à savoir appel à la grève générale et unité syndicale sont deux sujets qui peuvent nous permettre d'avoir des débats dans notre prochain numéro du Nouveau Grain de Sable.

A vos plumes, nous attendons vos contributions. J'ajouterais un troisième sujet au débat…

J'ai fait un rêve durant cette mobilisation qu'un jour, assez proche de nous, un syndicat unique, démocratique, revendicatif où cohabite les différentes tendances du monde du travail, excluant les fractions qui dans le passé ont fait tant de mal à la vie du syndicalisme dans notre pays, existerait en France comme dans la majorité des pays européen. Ce serait sans aucun doute un plus pour la syndicalisation des citoyens car comme vous le savez le nombre de syndiqués dans notre pays est très faible,…

…ce qui complique toute action d'envergure. Réfléchissant sur la retraite à 60 ans, j'ai constaté que le maire d'une grande agglomération, président de la communauté de communes souhaite se présenter devant les grands électeurs à 74 ans. La femme d'un ancien président de la république sollicite les suffrages des électeurs pour les élections cantonales à 77 ans. Manifestement, la retraite serait-elle à 67 ans, ce n'est pas pour eux. Là aussi, ils ne montrent pas l'exemple. Je ne parle pas des pères qui parrainent leurs fils pour leur succéder ou pour se partager la galette, cela ressemble à la royauté ou à la Corée du Nord. Sur tous ces sujets, un seul mot d'ordre "ce n'est qu'un début continuons le combat "Si notre modeste bulletin peut vous y aider, nous n'aurons pas perdu notre temps.

MP

RÉFORME DES RETRAITES…

…POURQUOI IL FALLAIT EXIGER LE RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES !!!

RÉGIME ACTUEL

Âge légal de départ à la retraite (ouverture des droits) = 60 ans
Durée d'assurance pour une pension à taux plein = 162 trimestres (naissance en 1950)
Taux plein = 75 % hors bonification
Âge pour bénéficier du taux plein sans décote = 65 ans
Taux de décote pour trimestres manquants = 0,625% par trimestre en 2010.
Le taux du coefficient de minoration (taux de décote) s'applique par trimestre manquant à l'ouverture des droits à liquidation dans la limite de 20 trimestres. La réforme des retraites de 2003 a mis en place un régime transitoire jusqu'en 2015. Le coefficient sera de 1,25% à partir de 2015.

Coefficient de décote

2010	2011	2012	2013	2014	2015 et au-delà
0,625 % par trimestre manquant	0,75 % par trimestre manquant	0,875 % par trimestre manquant	1,00 % par trimestre manquant	1,125 % par trimestre manquant	1,25 % par trimestre manquant

Exemple 1 : un fonctionnaire né en 1950 partant en 2010 à 60 ans avec 12 trimestres manquants sur sa carrière, soit 162-12=150 trimestres. Le taux sera de 75%x150/162 = 69,44% auquel on applique la décote (0,625%x12=7,50%), soit un taux de liquidation de 64,23%
Exemple 2 : un fonctionnaire âgé de 60 ans en 2015 avec 12 trimestres manquants = 69,44%, le taux de décote sera =1,25%x12=15% soit un taux de liquidation de 59,02%.

Traitement retenu pour le calcul : traitement mensuel brut correspondant au grade et à l'échelon effectivement détenus depuis 6 mois au moins lors de la cessation des services.
Liquidation de la pension : Lorsqu'une personne demande l'ouverture de ses droits à pension, le montant de la pension est définitivement liquidé et ne peut plus faire l'objet d'une révision.
Revalorisation de la pension : Le montant de la pension est revalorisé au 1er avril de chaque année.

RÉFORME

ANNÉE DE NAISSANCE	ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE	NOMBRE DE TRIMESTRES REQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UNE PENSION À TAUX PLEIN (1)	ÂGE REQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN TAUX PLEIN SANS DÉCOTE (3)
1951 (jusqu'au 30 juin)	60 ans	163 trimestres	65 ans
1951(depuis le 1er juillet)	60 ans et 4 mois	163 trimestres	65 ans et 4 mois
1952	60 ans et 8mois	164 trimestres	65 ans et 8 mois
1953	61 ans	Fixé par décret (2)	66 ans
1954	61 ans et 4 mois	Fixé par décret (2)	66 ans et 4 mois
1955	61 ans et 8 mois	Fixé par décret (2)	66 ans et 8 mois
1956	62 ans	Fixé par décret (2)	67 ans

(1) Pension à taux plein : 75 % hors bonification. Pour bénéficier d'une pension complète à taux plein, l'intéressé doit atteindre l'âge légal et justifier du nombre de trimestres requis. Dans le cas contraire la décote s'applique dans la limite de 20 trimestres manquants (en 2015 : 1,25% x 20=25%).
(2) Fixé par décret : le gouvernement fixe unilatéralement par décret le nombre de trimestres qui ne pourrait que varier à la hausse. Il devrait être de 165 trimestres pour ceux nés en 1953.
(3) Taux plein sans décote : le coefficient de décote ne s'applique pas lorsque la personne, qui ne peut valider le nombre de trimestres requis, accepte de différer son départ. Mais attention, la base de calcul reste toujours le nombre de trimestres validés (Exemple : personne née en 1951 qui a validé 138 trimestres à 60 ans, décide de partir à 65 ans et validera alors 158 trimestres. Malgré les 5 années de travail en plus, le taux serait de 75%x158/166 = 71,39% mais sans décote (hypothèse de 166 trimestres car on ne connaît pas le nombre exact de trimestres fixé par décret 5 ans plus tard).

Bernard VOLDOIRE octobre 2010

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE LOUCHE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE…

La démocratie participative serait-elle la preuve que la démocratie non participative ne permet pas l'exercice de la démocratie ?

Le livre noir de la démocratie locale de Michel Koebel montre à quel degré les deux actes de décentralisation ont accru le pouvoir des élus locaux et leur mainmise sur l'espace public local. …

In fine, les systèmes politiques locaux ont tendance à évoluer vers une forme de « bonapartisme-soft » où les élus locaux développent une vision plébiscitaire de la démocratie. La participation locale sert alors de prétexte au renforcement de l'exécutif local : plus on crée des structures de participation, plus on monopolise l'espace public local et moins on délibère. »

Il est communément admis maintenant que la démocratie participative n'est rien d'autre qu'un nouvel instrument de communication.
Les travers de la démocratie participative Michel Koebel Les grands dossiers n°6 (Peut-on changer la société ?) *Sciences Humaines*, mars-avril-mai 2007. Extraits :

« Le processus de décentralisation lui-même, aussi bien dans les années quatre-vingts que dans les années deux mille, s'est accompagné de discours de justification autour de l'idée qu'elle rapprocherait les élus des citoyens et de la réalité sociale. Ce type d'argumentaire est fréquent et repose sur l'idée que la proximité spatiale conférerait automatiquement une plus grande compétence pour comprendre la réalité – fût-elle locale – et permettrait d'agir de manière plus efficace, plus utile, plus juste. Le local serait un espace de proximité *allant de soi*. Or rien ne le prouve. Le fait que la grande majorité des détenteurs des postes de pouvoir local appartient aux catégories socioprofessionnelles les plus aisées tend même à prouver le contraire : les manières de penser et d'agir sont fortement corrélées au milieu social. Il est facile de prétendre représenter tous les habitants et incarner l'intérêt général.

Depuis les années quatre-vingts, et les premiers effets de la décentralisation, la concentration du pouvoir aux mains d'une élite politique et sociale n'a fait que s'accentuer en France...

Le faible nombre de citoyens présents aux séances publiques des assemblées délibérantes rend le tableau plutôt sombre.

Le fait d'octroyer la parole à certaines catégories de la population revient en quelque sorte à affirmer leur relative incapacité à prendre part au débat public, à prendre le pouvoir.
En fait, il règne une certaine confusion des genres. Ainsi, Claude Allègre (interrogé par LCI le 26 juin 2006) parle de « démocratie directe » en évoquant la possible retransmission télévisée du conseil des ministres proposée, comme si les téléspectateurs pouvaient s'exprimer et participer à une décision en regardant la télévision…
Les conseils de quartier incarnent bien le principe de participation *octroyée*, cas le plus fréquent dans la démocratie participative …

Les stratégies politiques qui sont à l'œuvre ressemblent alors plus à des stratégies de communication qu'à une volonté de partager avec les habitants le pouvoir de décider de l'avenir du territoire.

BN

RETRAITES LE COMBAT QUE L'ON N'A PAS MENE

« Mourrons pour des idées, d'accord, mais de mort lente » Georges Brassens

L'UD CGT du Puy-de-Dôme affirme le 26 novembre 2010 : « Tous les sondages le montrent : si le gouvernement a pu passer en force et finalement imposer sa réforme des retraites, il a perdu la bataille des idées ». Nous pouvons tous constater que les parlementaires UMP ont voté la contre réforme des retraites, que le Président de la République s'est empressé de promulguer.
La victoire des idées, c'est une bien triste consolation. Pour nous tous, la conséquence, c'est plutôt, l'aggravation matérielle et financière des conditions d'obtention de la retraite : 2 ans de plus pour accéder à l'âge légal (60 à 62 ans) 2 ans de plus pour ne pas subir de décote (65 à 67 ans).
Revenons sur ce qui pour nous tous et pour les jeunes est plutôt une défaite.

LES STRATEGIES DE L'INTERSYNDICALE : NEGOCIATIONS, NEGOCIATIONS

Le 15 février 2010, Sarkozy- Fillon rencontraient les dirigeants syndicaux pour élaborer « l'agenda social ». A l'issue du « sommet social », Sarkozy peut déclarer : « Nous avons pu élaborer une méthode de discussion et un calendrier pour les mois à venir…. Les réformes vont continuer parce que la France en a besoin ».
La concertation commence officiellement avec les directions syndicales le 12 avril.
Le 16 mai, le gouvernement par l'entremise de Woerth publie son document d'orientation qui prévoit déjà l'augmentation des annuités, le passage de l'âge légal à 62 ans notamment.
Les dirigeants syndicaux s'inscrivent tous (CGT, FO, FSU, CFDT) dans les quatre groupes de travail qui ne visent à rien d'autre qu'à détailler point par point la mise en œuvre des différents éléments du document d'orientation.
Dans le même temps, l'Intersyndicale bannit le mot d'ordre de retrait du projet de réforme du gouvernement. Le congrès de la CFDT se prononce lui pour l'augmentation des annuités nécessaires et pour le « rapprochement public – privé.
Bernard Thibault, dans une note aux fédérations datée du 2 juillet précise: « En demandant le retrait, on s'interdirait d'apprécier les premiers résultats de la mobilisation. »
Alors qu'éclate l'affaire Woerth/Bettancourt/Sarkozy : trafic d'influence, enveloppes en liquide à destination de l'UMP, camouflage au sommet de l'Etat, fraude fiscale des Bettencourt, les directions syndicales au lieu d'en profiter déplorent la « moindre disponibilité » de Woerth pour conduire la réforme.
FO, par la bouche de Devy affirme: « Nous n'avons rien à reprocher au ministre » cité par Le Monde (13/06). Le contenu du mot d'ordre de la manifestation FO du 15 juin « retrait de la réforme » est ainsi précisé : « lorsque le plat confectionné par le cuisinier est mauvais, il doit en faire un autre ». Donc l'appareil FO se prononce aussi en réalité pour une autre réforme Sarkozy-Fillon que la direction FO se déclare d'ores et déjà prête à négocier
La position de la Confédération-CGT sur la réforme des retraites encore confirmée le 12 octobre était la suivante : « Le chef de l'Etat et le gouvernement doivent admettre qu'il n'y a pas d'autres voies que l'ouverture de réelles négociations avec les syndicats sur l'avenir des retraites. Ils doivent renoncer à imposer le recul des âges de départ en retraite. »
Bernard Thibault Secrétaire général de la CGT déclarait le 11 septembre qu'il n'était "pas illusoire de viser la victoire » car les syndicats et le mouvement social sont "en position de force aujourd'hui"…"Ayons confiance en nous (...), c'est nous qui sommes en position de force aujourd'hui, c'est pas eux", et indiqué que la priorité, "c'est d'élargir la mobilisation", pas de durcir les formes de lutte, car "on a encore beaucoup à gagner" en termes de participation aux manifestations et aussi aux grèves.
La victoire c'était au minimum d'obtenir que Sarkozy retire son projet.
La position de la CGT sur la réforme des retraites calée sur celle de l'intersyndicale n'offrait aucune possibilité de faire reculer le gouvernement si ce n'est à la marge.
A la base, de nombreux syndicats, comme le bureau du syndicat CGT du CG 63 votent pour une motion demandant à nos directions syndicales CGT de se prononcer pour le retrait du projet de loi Sarkozy-Woerth sur les retraites..
Quoiqu'il en soit, Sarkozy rend « hommage » aux dirigeants syndicaux lors de son intervention télévisée le 16 novembre :" Il n'y a pas eu de débordements.... Hommage soit rendu aux forces syndicales dans notre pays, nous avons fait cette réforme sans violence ... Les syndicats ont été responsables... E. Woerth a eu 56 réunions avec les organisations syndicales… »

LES ACTIONS LOCALES

La Confédération-CGT avait 2 solutions : soit se décider à affronter le gouvernement en appelant à une manifestation centrale au siège du pouvoir à Paris pour le retrait de la réforme, soit nous laisser nous débrouiller localement.

…/…

RETRAITES LE COMBAT QUE L'ON N'A PAS MENE (suite)

La Confédération-CGT sans modifier sa ligne réformatrice (de demande d'ouverture de négociation) a choisi la deuxième solution et plutôt que d'affronter le gouvernement, a appelé le 12 octobre : «les salariés à prolonger cette mobilisation, à tenir dans l'unité syndicale des assemblées générales sur tous les lieux de travail, à discuter partout, dans le privé comme dans le public, du principe des arrêts de travail, à décider démocratiquement des formes assurant la permanence de l'action.
Grèves reconductibles, nouveaux débrayages, points de rencontres publics, rassemblements réguliers devant les permanences parlementaires, débats, meetings unitaires, toutes formes d'actions innovantes et diversifiées doivent permettre d'élargir encore le mouvement. »
Cela veut dire en clair que la Confédération se défaussait en nous appelant à décider localement des formes d'action.
Si 3 millions de personnes dans la rue et autant de grévistes dans les journées d'action ne font pas reculer le gouvernement, comment ont-ils pu nous faire croire que le gouvernement allait céder si nous décidions dans notre coin de réunir les salariés pour les appeler à voter une grève reconductible, un débrayage, un rassemblement devant la permanence de Hortefeux ou de LGE, ou une action de blocage quelconque?
La Confédération-CGT nous a appelés à de nouvelles manifestations locales. Il y en aura 10 au total. L'intersyndicale départementale nous a organisés régulièrement des tours de piste. Malgré la mobilisation importante et le nombre de grévistes, Sarkozy n'a pas reculé.
Les formes d'action locales ne présentent d'intérêt que dans un contexte de revendications locales mais pas contre le gouvernement pour une loi de portée nationale qui concerne tous les salariés.
Au sommet, les dirigeants syndicaux donnent quotidiennement toutes les garanties au pouvoir, avec lequel, déclare Woerth, « les contacts sont quotidiens ». En bas, les représentants locaux des mêmes dirigeants organisent les « actions reconductibles » qui n'ont d'autre but que de faire porter aux travailleurs qui n'en veulent pas la responsabilité de la défaite programmée.
Les défilés nombreux sont en effet parfaitement inoffensifs maintenus loin du siège du pouvoir ! « Le gouvernement ne bougera pas », peut déclarer le conseiller de Sarkozy, Soubie.
Pour ceux des travailleurs qui veulent continuer la lutte ; les appareils syndicaux proposent la gamme complète des actions locales inoffensives : « grèves reconductibles », « actions de blocage » diverses. « N'importe où pourvu que ça bouge » titre un bulletin SUD. N'importe où, sauf là où ça se décide, au siège du pouvoir !

Et pour qu'aucune confusion ne soit possible, Thibault et Mailly précisent :
-les « actions reconductibles» ce n'est pas la grève générale. La grève générale est un mot d'ordre « abscons », déclare Thibault.
-« Nous n'avons jamais appelé à la grève générale ; nous avons proposé une grève interprofessionnelle de 24 heures », déclare Mailly.
NOTA BENE : Si le Conseil général du Puy-de-Dôme décidait de réduire de moitié notre régime indemnitaire, quelle stratégie devraient adopter les syndicats ? :
-1 soit demander au Président du CG l'ouverture de négociations et appeler dans le même temps, les agents à des initiatives locales, débrayages, grèves dans les centres, collèges, circonscriptions, distribution de tracts aux ronds-points, blocages de stations service, interpellations des conseillers généraux à leur permanence, etc.
-2 soit appeler tous les agents à la grève le même jour sur un mot d'ordre précis retrait du projet du CG et à se rendre au siège du CG, un jour de session où tous les conseillers généraux sont présents pour imposer le rapport de force en notre faveur.

LE BLOCAGE DE L'ECONOMIE

Les actions locales se traduisent par des opérations visant à bloquer l'économie : blocage de dépôts pétroliers, d'aéroports, opérations escargots, etc.
L'intersyndicale a apporté un soutien a minima aux «initiatives unitaires» à la base, auxquelles elle a demandé de «veiller au respect des biens et des personnes» dans les opérations coup de poing menées un peu partout.
Bernard Thibault Secrétaire général de la CGT déclarait le 11 septembre "Le blocage des transports, ce n'est pas compliqué du tout, on sait faire. Mais ce n'est pas notre stratégie syndicale. Notre stratégie syndicale repose sur la masse des travailleurs engagés dans une lutte «Les salariés attendent l'unité des syndicats et l'unité des syndicats doit survivre à tous les événements".
Plusieurs responsables de la CGT, de Solidaires, de la FSU, continuent de penser que «si on veut vraiment gagner, il faut bloquer l'économie». Mais ce n'est pas la ligne de l'intersyndicale.
Du coup, les syndicats se retrouvent en panne de stratégie. A l'exception du secteur pétrolier, la mayonnaise des grèves reconductibles n'a pas pris et les taux de participation aux arrêts de travail, lors des journées d'action, n'a cessé de baisser.

.../...

RETRAITES LE COMBAT QUE L'ON N'A PAS MENE (suite et fin)

Pendant ce temps, alors que les blocages se développent en province, les parlementaires UMP et le gouvernement libres de leurs mouvements et déplacements à Paris font voter au pas de charge la réforme.
Le blocage de l'économie se révèle même être une aubaine pour les entreprises qui arguant de la pénurie et des difficultés d'approvisionnement, en profitent pour augmenter leurs prix. Prix notamment du carburant (bénéfice record pour Total par exemple) qui restent élevés alors même que le blocage a cessé.

CONCLUSION

Pour gagner un combat il faut affronter l'adversaire sur son terrain (le siège du pouvoir). On n'arrange pas le match à l'amiable dans les vestiaires (négociations) surtout lorsque l'on a le rapport de force avec soi. Enfin il ne sert à rien de provoquer les sponsors financiers de l'adversaire dans les coulisses (blocage de l'économie censé porter un coup aux entrepreneurs connus pour leur soutien au pouvoir).
La contre réforme des retraites du gouvernement était rejetée par 70 % des français. Ce gouvernement était donc minoritaire et de plus disqualifié par les affaires.
Il n'y a jamais eu autant de manifestants dans les rues, 2 à 3 millions à plusieurs reprises.
Cette contre réforme n'aurait jamais dû passer si nos directions syndicales avaient fait le choix d'affronter le gouvernement sur un objectif clair de retrait de la réforme.
Elles ont persisté à demander des négociations et nous ont appelé à des actions locales qui n'ont en rien empêché les parlementaires de voter cette contre réforme des retraites et au Président de la République de la promulguer.
Il faudra que nos directions syndicales en tirent les conséquences :
1° pour que les autres réformes à venir présentées par le gouvernement ne passent plus,
2° pour qu'elles ne puissent plus jamais s'exonérer de leur responsabilité
3° pour ne plus jamais entendre ce message de consolation : le gouvernement a perdu la bataille des idées.

BN

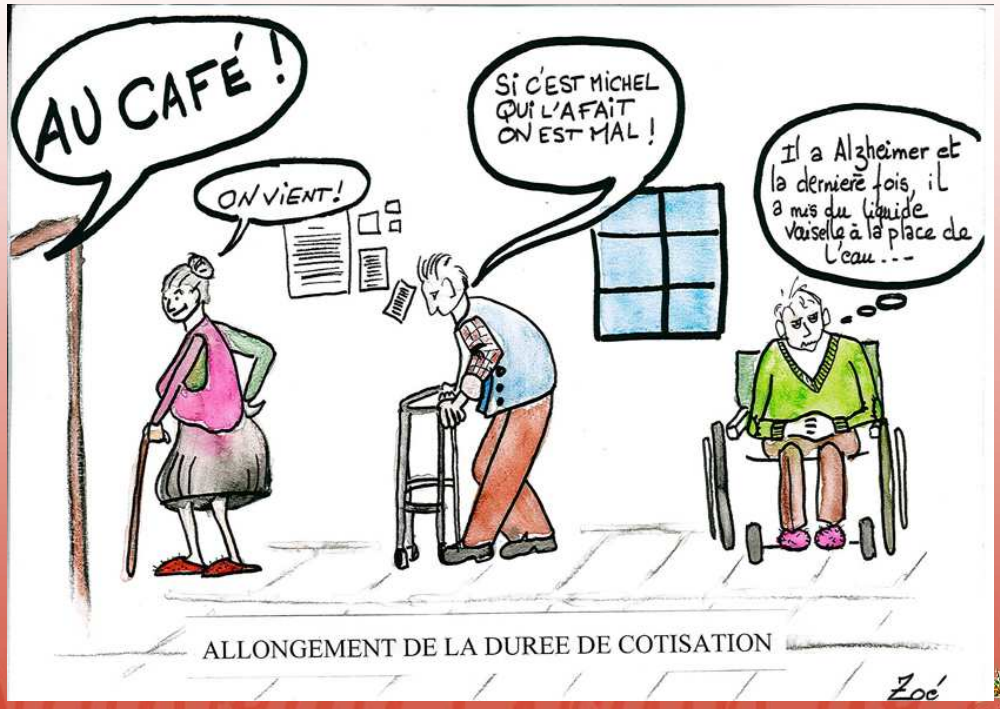

LA FRANCE

LE PISTON

"Skyprods dont le slogan est "non au piston, oui au talent" a commandé une enquête «Les Français, le piston et le talent» qui a donné les résultats suivants :

88 % des français pensent que le "piston" prime sur le talent.
Près d'un français sur deux cite la France comme le pays qui incarne le plus le piston.
77, 6 % des français, s'ils le pouvaient, accepteraient d'être pistonnés.
63,8 % des français affirment avoir déjà été pistonnés dans leur vie personnelle ou professionnelle dont 14,8 % plusieurs fois.»
40,8 % pensent quand même que le "piston" est une injustice.

BN

CONVERSATION D'AUJOURD'HUI ??? …

Aimer le travail, c'est une gloire !!!!!!!
Détester le travail, c'est une honte !!!!!!
…ET OUI, PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL. !!!

Extrait d'une conversation vraie entre Colbert et Mazarin sous LOUIS XIV (Roi de France de 1643 à 1715)

Colbert : Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le Surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est déjà endetté jusqu'au cou.
Mazarin : Quand on est un simple mortel, bien sûr, et qu'on est couvert de dettes, on va en prison. Mais l'Etat ? L'Etat, lui, c'est différent. On ne peut pas jeter l'Etat en prison. Alors, il continue, il creuse la dette ! Tous les Etats font ça.
Colbert : Ah oui ? Vous croyez ? Cependant, il nous faut de l'argent. Et comment en trouver quand on a déjà créé tous les impôts imaginables ?
Mazarin : On en crée d'autres.
Colbert : Nous ne pouvons pas taxer les pauvres plus qu'ils ne le sont déjà.
Mazarin : Oui, c'est impossible.
Colbert : Alors, les riches ?
Mazarin : Les riches, non plus. Ils ne dépenseraient plus. Un riche qui dépense fait vivre des centaines de pauvres.
Colbert : Alors, comment fait-on ?
Mazarin : Colbert, tu raisonnes comme un fromage ! Il y a quantité de gens
qui sont entre les deux, ni pauvres, ni riches. Des Français qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres ! C'est ceux-là que nous devons taxer, encore plus, toujours plus ! Ceux là ! Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser. C'est un réservoir inépuisable….

Trouvé sur le net… **TC**

REFERENDUM-NON MERCI

Vous avez sans doute reçu l'information suivante :
« L'article 11 de la Constitution ayant été révisé en 2008, il y a moyen de contraindre le Président de la République de proposer un référendum sur les retraites, à condition que ce référendum soit proposé par 1/5 des parlementaires, eux-mêmes soutenus par 1/10 des électeurs (nous). SOIT 4,4 millions de signatures : la mobilisation rend l'objectif facile ! »
Cette contre réforme des retraites est rejetée par 70 % des Français mais encore plus par les salariés.
Nous le savons. Les parlementaires UMP et Sarkozy le savent aussi. Ca n'a pas empêché les premiers de voter la réforme et le second de la promulguer dans la foulée.
Pour ceux qui n'ont pas fait de droit constitutionnel, il suffit de comprendre que la Constitution de la Vème République est taillée sur mesure pour le Président de la République.
Le référendum de l'article 11 ou de l'article 89, n'est utilisé par le Président de la République, que lorsqu'il est sûr que le bon peuple répondra oui à sa question (ou que les sondages le lui laissent penser).
C'est ce que l'on appelle un plébiscite
Ce n'est nullement un instrument démocratique à la disposition du bon peuple. Nous ne sommes pas dans un système de démocratie directe.

L'article 11 de la Constitution indique surtout: « Le Président de la République, … peut soumettre au référendum ….
Un référendum…peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales… ».
Le président de la République peut ne veut pas dire qu'il doit.
Rien pas même la volonté populaire ne lui impose de soumettre sa contre réforme des retraites au référendum même si elle a été présentée à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales.
Il ne faut donc pas affirmer que l'on peut contraindre le Président de la République à organiser un référendum.

Entre le bon vouloir du prince et la volonté populaire, il ne faut pas se faire d'illusion.
C'est à la limite un leurre pour laisser croire que Sarkozy serait un démocrate.
La mobilisation rend l'objectif facile, la ficelle est un peu grosse.

Les "ficelles" se doivent d'être discrètes. Si elles s'épaississent au point de devenir des grosses ficelles bien visibles, elles risquent de devenir "cousues de fil blanc".

BN

LA FRANCE

Jamais 2 sans toi….

Ames sensibles s'abstenir !!!

Ca y est, le gouvernement nouveau est arrivé, juste avant le Beaujolais qui risque d'avoir, cette année, un goût amer.
L'Egypte avait RAMSES II, nous, c'est FILLON III.
Tels ces couples mythiques : Roméo et Juliette, César et Cléopâtre, Pierre et le Loup, François et Nico resteront à jamais « assemblés » pour le meilleur et pour le pire.
Pour certains, c'est la fin de l'ouverture, pardon…de l'aventure.
Normal, dans une économie de marché ceux qui n'atteignent pas les objectifs sont virés.
Les « mauvais » doivent partir, les « bons » restent et notre CYBER-PRESIDENT a choisi ses leader « ships ».
Je n'oublierai jamais « Nanard »*, qui a préféré partir parce que ses petits camarades de « récré » de Matignon étaient méchants avec lui.
Rama*, qui, à force de l'ouvrir, s'est fait « claquer le beignet ».
Ce pauvre Jean-Louis* qui, trop au centre, s'est fait mettre sur la touche.
Ou bien encore Eric*, qui, de « présumé » innocent, risque de se retrouver « supposé » coupable.
A partir de dorénavant et jusqu'à désormais François* continuera « leurs » réformes, et s'il veut me remettre au boulot jusqu'à 70 « piges » (je suis retraitée) c'est pour mon bien et si un jour il décide de réduire ma pension c'est pour éviter que je ne m'habitue à avoir trop d'argent.
C'est bien fait pour moi, « j'avais qu'à » naître riche ou patron du K40.
Je sais que mes impôts « continueront de finir par augmenter », normal, il faudra bien compenser la suppression de l'I.S.F., mes factures « itou » et je sais aussi que mon compte bancaire « continuera de finir » à 0 pointé le 15 de chaque mois.
Après avoir consommé le meilleur, je dois connaître le pire, c'est écrit, il ne faut pas que je m'habitue à trop de bonnes choses.
« Dis moi ce que tu as besoin, je te dirais comment t'en passer » COLUCHE
Je fais confiance à ce nouveau « bio » gouvernement qui saura prendre les bonnes décisions et je sais qu'il fera du « vrai bon sale boulot ».
Les riches sont rassemblés et les pauvres devront être solidaires.
BRICE* Continuera à « réguler les transits ».
Après avoir abusé de notre santé, Roselyne passe à « l'incohésion » sociale et les fera tous vacciner par précaution contre le virus de la grippe H1N1 (histoire d'écouler les stocks, y faut pas gâcher)
Et pendant que « FIFI »* continuera leurs réformes, « Loulou »* dirigera la célèbre troupe du G20, et les 27 copains de l'U.E. (dont nous) continueront à réfléchir sur la manière de nous en « pomper encore plus « et nous « pondront » je ne sais quelles directives afin d'atteindre leurs objectifs, ceci, bien sûr dans l'intérêt général.
A l'inverse des bleus, on ne change pas une équipe qui gagne, on ne leur supprimera pas leurs primes et on ne virera pas l'entraineur !!!

Heureusement, comme une catastrophe n'arrive jamais seule, après la vague bleue de 2007, le tsunami de 2010, les Incas nous prédisent la fin du monde pour 2012….
…Et si c'était vrai !!!!
Mais ceci est une autre histoire…

**Pour préserver leur anonymat les prénoms ont été changés….*

CELUI QUI MARCHE CONTRE LE VENT

En novembre 2009, lors d'une incursion au cinéma montferrandais « le Rio », j'ai fait deux belles rencontres : Walter Bassan, 85 ans, à qui le documentaire que j'étais allée voir ce soir là était consacré (1) et qui a illuminé cette soirée par sa présence et ses propos, et puis Stéphane Hessel... Rencontre par écran interposé, cet homme vient dans le film soutenir de sa présence le rassemblement citoyen du plateau des Glières, organisé en réaction à la tentative de récupération de ce haut lieu de résistance par Nicolas S., et devenu depuis trois années, chaque mois de mai, un rendez-vous résistant, festif, citoyen, familial... (2)

Stéphane Hessel donc... une présence et un charisme incroyables du haut de ses 93 printemps à ce jour, une aura de bonté et d'empathie, et au-delà, toute la volonté inflexible d'un homme évadé des camps de Buchenwald et de Dora. Un homme rare, comme il en naît peu dans un siècle, passionné, sans haine et la tête pleine de poèmes, ceux des autres et les siens qu'il n'a jamais cessé d'écrire.

C'est un vrai moment de bonheur d'écouter ce vieil homme nous dire de mémoire et de façon tout à fait improvisée un poème toujours adapté aux circonstances de l'instant... Moment d'émotion quand il dit « *Je suis content d'avoir subi ce que je pouvais endurer sans être anéanti.* »

En 1947, à l'O.N.U., il s'est passionné pour la rédaction de la déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 à l'unanimité au palais de Chaillot. « *Nous avions vécu l'avilissement avec Hitler. Nous voulions rétablir la dignité de l'être humain.* »
En 1977, ambassadeur de France à l'O.N.U., il tente inlassablement d'apporter une réponse au sous-développement.
En 2010, il s'indigne de la remise en cause de tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance, et dénonce le pouvoir de l'argent qui n'a jamais été aussi grand et insolent. Son dernier coup de gueule est consigné dans un petit opuscule de 32 pages aux éditions Indigène dans la bien nommée collection « Ceux qui marchent contre le vent ». Il s'intitule Indignez-vous ! et coûte 3 euros.

L'indignation de ce jeune nonagénaire, dans ce temps de régression sociale et d'arrogance gouvernementale, est salutaire pour le moral en berne de certains d'entre nous ou le découragement qui nous guette. Ne cessons jamais d'être indignés et écoutons cet homme qui nous dit :

«*Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé.* »

Respect total, Monsieur Hessel !

(1)Walter, retour en résistance, un documentaire de Gilles Perret
(2)site internet : http://www.citoyens-resistants.fr (Le rassemblement Paroles de résistance 2011 se tiendra les 14 et 15 mai 2011. Le 14 sera consacré à des projections de films et des débats, le 15 sera le jour du pique nique citoyen avec les discours au Plateau des Glières)

Christiane Dreyer

LES DOSSIERS DU NGS

EXPOSITION SUR LE SYNDICALISME AU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général du Puy-de-Dôme organise une exposition sur l'histoire du syndicalisme dans le Puy-de-Dôme du 12 janvier au 2 avril 2011 dans le hall René Cassin à Clermont-Ferrand.
Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, le samedi de 14 h à 18 h.

Une première en France !
Réalisée en collaboration avec les historiens de l'université Blaise-Pascal, en partenariat avec les syndicats départementaux et avec le témoignage de nombreux acteurs, cette exposition révèle une véritable épopée, riche en événements historiques, en figures emblématiques et en luttes toujours inachevées.
C'est la première fois en France qu'une telle exposition relève cet ambitieux défi : retracer l'histoire syndicale d'un département !
Toutes ces « tranches de vie » représentent un patrimoine qui doit être préservé et transmis avec d'autant plus de vigilance qu'il est fragile et méconnu.

Des personnalités aussi célèbres que symboliques sont présentées : Abel Gauthier le paysan résistant, Antoine Barrière le travailleur chrétien, Robert Marchadier le cégétiste charismatique, Jean-Auguste Senèze l'instituteur, Raymond Perrier le militant de la protection sociale, Roland Viel le tribun de l'agriculture, Josette Roudaire, la révoltée de l'amiante…
Mais le Conseil général a aussi voulu mettre à l'honneur ces hommes et ces femmes anonymes, trop souvent oubliés de l'histoire : ces pionniers qui osèrent défier l'ordre établi, ces typographes clermontois de 1872, ces artisans-couteliers de Thiers, ces ouvriers caoutchoutiers de Michelin, ces mineurs de Saint-Eloy, de Messeix ou de Brassac, ces paysans du Comité de Guéret, ces instituteurs militants de la laïcité, ces étudiants clermontois fers de lance de Mai 68, ces ouvrières d'Amisol, ces travailleurs de Ducellier… Toutes celles et tous ceux qui ont affronté la dureté du quotidien, la réalité des affrontements, la violence des combats parfois et la lenteur des conquêtes à l'aune de l'histoire.

Leçons du passé et défis du futur
Les femmes et les hommes qui se sont engagés dans le syndicalisme, au risque de leur carrière, de leur liberté, et parfois de leur vie, ont légué aux Puydômois comme à tous les Français de précieuses valeurs communes.
Au chacun pour soi et au corporatisme, à l'isolement et au morcèlement, à la passivité et au fatalisme, aux conflits d'origines, de cultures, de philosophies et de religion, à l'ignorance, ils ont opposé ces règles d'or : s'unir, s'organiser, lutter, négocier, partager, apprendre.
Bien au-delà d'une exposition historique, cette entreprise s'inscrit dans une volonté de transmission culturelle.
Elle est celle de tous les travailleurs puydômois : de la ville et de la terre, de l'atelier et de l'usine, du bureau et de l'école…
Les syndicats départementaux disposent d'un espace de libre expression.

Cette exposition devrait interpeler les jeunes générations et au-delà tous ceux qui pourraient considérer les droits sociaux comme définitivement acquis, alors qu'ils procèdent d'une succession de combats et reposent sur une constante vigilance.

Elle a pour vocation enfin, d'ouvrir la réflexion sur les défis posés aux syndicalismes de ce XXIe siècle : leur capacité à affronter les conséquences du libéralisme et des ruptures engendrées par la mondialisation, à se réinventer autour de la défense de l'emploi, des services publics des droits des travailleurs, des revenus des agriculteurs, de l'égalité hommes-femmes, du développement durable.
En ces temps où *« des forces planétaires puissantes essaient de faire tourner en arrière la roue de l'histoire, puissent de nouvelles formes d'action tisser des liens constructifs entre les leçons du passé et les défis du futur, sur fond de justice et d'espoir ».**

*Pierre Juquin : commissaire de l'exposition

EVENEMENTS !

Mardi 11 janvier 2011
► 11h : **vernissage** de l'exposition
A l'Hôtel du Département
Cour d'Honneur René-Cassin – 24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand

► 18h30 : **concert** inaugural animé par Jolie Môme avec son spectacle « Basta ya »
A la maison du Peuple
Place de la Liberté à Clermont-Ferrand

► 20h30 : **table ronde des syndicats départementaux** :
Les enjeux du syndicalisme aujourd'hui animée par Jean-Marc Millanvoye, Clermont 1ère
A la maison du Peuple Place de la Liberté à Clermont-Ferrand

Mercredi 12 janvier 2011 à 14h30

Après-midi spéciale « enseignants »
Visite guidée par Nathalie Ponsard, maître de conférences à l'université Blaise-Pascal, conseil scientifique de l'exposition
En partenariat avec l'Inspection académique et l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie (APHG)

SERONT ORGANISEES LES CONFERENCES SUIVANTES :

● Mardi 18 janvier à 18h30
Pourquoi changer le code du travail ? Souvenirs et réflexions d'un ministre du Travail de François Mitterrand
*Par **Jean Auroux**, ancien ministre*
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

EXPOSITION SUR LE SYNDICALISME AU CONSEIL GENERAL (suite)

SERONT ORGANISEES LES CONFERENCES SUIVANTES (suite) :

● Jeudi 20 janvier à 18h30
Les mouvements étudiants : engagements et défis
Faculté des Lettres et Sciences Humaines ? (*à confirmer*)

Jacques Sauvageot,
Président de l'UNEF en 1967, il joue un rôle clé dans le mouvement de Mai 68 avec Alain Geismar et Daniel Cohn-Bendit
Il témoignera de cet épisode qui a profondément marqué la société française. Il débattra également sur les questions qui se posent à elle aujourd'hui et à ses acteurs, au premier rang desquels le mouvement syndical.
Il vient de préfacer l'ouvrage « *Au cœur des luttes des années 60, les étudiants du Psu* »

Paul Bouchet,
Avocat, puis Conseiller d'Etat.
A présidé la Commission consultative des droits de l'Homme.
Président d'honneur d'ATD Quart Monde, où il a succédé à Geneviève de Gaulle
Vient de publier aux Editions de l'Atelier: Mes Sept Utopies.
Engagé dans le mouvement étudiant à Lyon il fut en 1946 rédacteur de la « Charte de Grenoble », établie par l'UNEF et fondatrice du syndicalisme étudiant Aujourd'hui Président de l'Association des Anciens de l'UNEF il évoquera le mouvement étudiant, ses engagements et ses défis.

Georges Danton,
Président de l'UNEF en 1958/1959 et ancien 1er adjoint au maire de Riom
Il parlera des spécificités du Mouvement Etudiant.

● Jeudi 27 janvier à 18h30
Du monde ouvrier à la classe ouvrière – 1789-1914
par ***Marie-Claire Vitoux***, *maître de conférences en histoire contemporaine*
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

Au XIXe siècle, le monde ouvrier se met en place dans le cadre d'une « industrialisation sans révolution ». Longtemps, ce monde est composé d'autant de femmes et d'enfants que d'hommes, d'ouvriers-paysans que d'ouvriers vivant en ville, mais aussi d'artisans résistant à la prolétarisation et d'ouvriers de métier très qualifiés qui se démarquent de la « population flottante » des manœuvres.
Dans ce milieu composite et fluctuant, la conscience d'intérêts communs - élément minimal d'une conscience de classe - naît lentement.
Dès 1796, la Conspiration des Egaux pose la question de l'égalité réelle dans le pays où avait été affirmée pour la première fois l'égalité en droits. De là, l'émergence d'une conscience de classe ouvrière et socialiste. Elle ne dissocie pas en 1830, en 1848 ni même encore lors de la Commune de Paris en 1871, la lutte dans l'entreprise pour mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, de la conquête du pouvoir politique pour la République.
C'est la répression de la Commune par la IIIe République, couplée à la prolétarisation du monde ouvrier, qui provoque dans les syndicats, l'ouverture aux logiques marxistes et la dissociation entre l'action politique et l'action syndicale affirmée comme prioritaire : la Charte d'Amiens (1906) sanctionne la naissance d'un syndicalisme qui se proclame tout à la fois révolutionnaire et a-politique : le modèle syndical français est né.

● Mardi 8 février à 18h30
A la barre du navire syndical
Mémoires de luttes à trois voix
Par ***Marc Blondel,*** *FO,* ***Jean Kaspar,*** *CFDT et* ***Louis Viannet,*** *CGT. Anciens secrétaires généraux*
Amphithéâtre de l'IUFM à Chamalières (*à confirmer*)

Grèves d'ampleur nationale, mobilisation et pluralité syndicales, relations entre les partenaires sociaux et avec l'Etat, organisation et déroulement des négociations, évolution du syndicalisme, formation et action militante...
Marc Blondel pour Force Ouvrière, Jean Kaspar pour la Confédération Française Démocratique du Travail et Louis Viannet pour la Confédération générale du Travail ont exercé les plus hautes responsabilités au sein de leurs organisations centrales respectives, en marquant de leur empreinte une époque charnière du syndicalisme moderne.
Retours exclusifs, prise de recul et regards croisés d'envergure nationale sur une vie toute entière dédiée au militantisme, au progrès et à la défense des droits des salariés.

● Jeudi 17 Février à 18h30
Le syndicalisme agricole dans le Puy-de-Dôme
par ***Fabien Conord****, historien Université Blaise-Pascal*
Avec la participation de ***Bernard Favodon*** *et* ***Michel Thouly****, syndicalistes et acteurs de cette histoire*
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

Le Puy-de-Dôme occupe une place profondément atypique dans le paysage syndical agricole français. Il ne s'inscrit dans aucun des schémas traditionnels. L'histoire, la géographie, la politique, les personnalités syndicales, tout concourt à une histoire aussi complexe qu'originale où s'affrontent souvent deux conceptions de l'agriculture.
Depuis l'apparition des tout premiers syndicats en 1886, jusqu'au syndicalisme moderne, le Puy-de-Dôme a été le « théâtre des passions agricoles » les plus exacerbées.
Une épopée constituée d'événements uniques en France, où alternent grandes œuvres et déchirements, obscurs dévouements et luttes de pouvoir, dominée par des hommes d'envergure exceptionnelle, d'Abel Gauthier à Michel Debatisse en passant par Roland Viel.
Le syndicalisme agricole puydômois a accompagné plus d'un siècle d'évolution des campagnes, de développement de la production agricole et de métamorphose des agriculteurs. Il nous révèle aussi, assez subtilement, les mutations profondes de la société française.

● Jeudi 24 février à 18h30
La doctrine sociale de l'Eglise
par Monseigneur ***Hyppolite Simon****, archevêque de Clermont-Ferrand,*
Vice-président de la Conférence des Evêques de France.
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

« Si l'expression « doctrine sociale de l'Eglise » est relativement récente (fin du XIXe siècle), la réalité existe depuis les commencements de l'Eglise. Car si l'Evangile n'est pas d'abord un programme politique, les exigences morales que propose Jésus de Nazareth ont des conséquences pour l'organisation de la cité, la vie économique et le partage des richesses. Les exhortations des Pères de l'Eglise sont encore d'actualité, même si les contextes ont changé.
Avec la fin des Etats Pontificaux, en 1870, beaucoup ont pensé que l'Eglise Catholique allait perdre sa liberté. C'est le contraire qui s'est produit : l'Eglise a acquis une liberté et une autorité morale croissantes. En 1891, l'encyclique «Rerum Novarum» du Pape Léon XIII a marqué le début d'un enseignement connu sous le nom de « Doctrine sociale ».
Cet enseignement a invité les ouvriers de conviction catholique à s'organiser en syndicats. Ces derniers ont participé à l'émancipation de la classe ouvrière et ils ont écrit des pages importantes du mouvement ouvrier. D'abord accusés de « réformisme», ils ont montré que les perspectives ouvertes par la Doctrine sociale de l'Eglise peuvent inspirer des initiatives fécondes pour le développement des peuples. »

● Jeudi 24 février à 20 h 30
« Syndicalisme, le retour en force ? »
Par ***Stéphane Sirot****, Historien - Université Cergy-Pontoise*
Auteur de « Syndicats, la Politique, la Grève ? »
Et ***Maryse Dumas****, Secrétaire Confédérale de la CGT de 1995 à 2009*
Organisé par l'Association des Amis « Le Temps des Cerises »
A la salle Multimédia

L'action des syndicats dans le mouvement pour la défense des retraites a fait la démonstration de leur solidarité et de leur nécessité. Certes, si le taux de syndicalisation reste très bas en France - de l'ordre de 7% - la force et la légitimité des syndicats doivent être appréciées en fonction de l'histoire sociale de la France et aussi de l'ampleur croissante du soutien de la population depuis 20 ans.

EXPOSITION SUR LE SYNDICALISME AU CONSEIL GENERAL (suite)

SERONT ORGANISEES LES CONFERENCES SUIVANTES (suite) :

Pour les intervenants, la légitimité des syndicats prend ses racines dans le mouvement social. C'est certainement sur le niveau des résistances face au pouvoir et au patronat mais aussi sur le lien mouvements sociaux et débouchés politiques que se situera davantage le débat. Avec en toile de fond : comment le syndicalisme peut-il contribuer à l'émancipation ?

● Jeudi 17 mars à 18h30
Les syndicats, acteurs politiques : du Front Populaire à la Libération
*Par **Danielle Tartakowski**, historienne - Université ParisVIII*
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

Entre 1934 et 1946, les syndicats se sont imposés comme acteurs politiques de premier plan. La CGT est à l'initiative de la mobilisation antifasciste de février 1934. Elle est signataire du programme du Front populaire et s'implique dans les débats et les combats que suscite l'offensive des pays fascistes, en Ethiopie, en Espagne, avant de s'étendre à l'Europe et au monde entier. Les deux composantes de la CGT (qui connaît une scission de fait en 1939 suite à la signature du pacte germano-soviétique) et la CFTC s'engagent, selon divers modes, dans la lutte contre l'occupant et contre le régime de Pétain. La CGT réunifiée dans la clandestinité en 1943 et la CFTC sont à ce titre signataires de la charte du CNR qui jette les bases de l'Etat social de l'après-guerre.
Cette implication politique qui n'exclut nullement la mobilisation dans les formes syndicales plus coutumières (grèves de 1936) a contribué à la mise en place de formes de régulation spécifiques à la France qui confèrent au syndicalisme des responsabilités nouvelles. Les liens qui se nouent alors entre mobilisation et régulation marquent durablement les pratiques syndicales. Elles expliquent la force des mobilisations contre tout ce qui porte atteinte à l'Etat social, fruit du compromis social né des luttes de la séquence 1936-1946.

● Mardi 22 mars à 18h30
Droits syndicaux et droits sociaux : progressions et régressions
*Par **Jean-Louis Borie**, avocat à Clermont-Ferrand, ancien président du Syndicat des Avocats de France, spécialiste en droit social*
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd
En partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme

L'évolution du droit du travail coïncide avec les luttes sociales et les luttes politiques.
L'histoire du droit du travail est riche d'enseignements : de l'interdiction du travail des enfants à la conquête du droit syndical, des congés payés aux 35 heures, rien n'est définitivement acquis et le rapport de force social contribue à la reconnaissance des droits.
L'esprit de Philadelphie qui a présidé à la création de l'organisation internationale du travail et qui a également inspiré le programme du conseil national de la résistance, est aujourd'hui grandement remis en question par les théoriciens néolibéraux.
Il s'agira au cours de ce débat de réfléchir aux évolutions intervenues qui ne sont aucunement linéaires et de dessiner les esquisses d'une résistance à la dérégulation.
Entre le faible et le fort, c'est la loi qui protège et la liberté qui opprime.

● Jeudi 24 mars à 18h30
Syndicalisme et militants ouvriers dans le Puy-de-Dôme depuis 1945
*Par **Nathalie Ponsard**, historienne - Université Blaise-Pascal*
Coordonnatrice scientifique de l'exposition
Amphithéâtre de l'Ecole de Commerce à Clermont-Fd

L'histoire du syndicalisme peut-elle être uniquement appréhendée à travers les stratégies des unions départementales de la CGT, FO et CFTC/CFDT ?

Cette première approche est en réalité incontournable pour saisir les éventuels décalages avec les lignes confédérales ou pour cerner le poids de certaines fédérations. Cependant, l'action syndicale doit être mise en lumière à travers de grands combats menés par les mineurs, les métallurgistes d'Issoire, les ouvriers du caoutchouc, les ouvrières de la SCPC à Cournon ou celles d'Amisol dans les années 1970. De plus, à l'échelle individuelle, l'histoire du syndicalisme doit prendre en compte un faisceau d'expériences militantes porteuses de constructions identitaires.
Pour autant, le syndicalisme ouvrier dans le Puy-de-Dôme a-il- été spécifique ? N'a-t-il pas été confronté, ici comme ailleurs, à des processus de délocalisations industrielles et à des mutations sociales ? N'a-t-il pas été porté aussi par une contestation diffuse du libéralisme ?

SYNDICALISME MONDE OUVRIER ET CINEMA

Proposé par le cinéma Le Rio
Programme sous réserve de modifications

SEMAINE DU 16 AU 22 FEVRIER

Toutes les projections de 20h00 seront accompagnées de débats thématiques
SEANCE D'OUVERTURE
mercredi 16 février - 20h00

1er mai à Saint Nazaire
France 1967 noir et blanc 30mn
Documentaire de Marcel Trillat et Hubert Knapp
Pendant deux mois, les chantiers de l'Atlantique ont poursuivi une grève grâce au soutien sans faille des commerçants et paysans. Ce 1er mai, tous les syndicats appellent au rassemblement pour la victoire. Une production ORTF censurée, toujours inédite à la télévision.

Le sel de la terre
Etats-Unis 1953 couleurs 1h35 VOSTF
de Herbert J. Biberman
Avec Will Geer, Rosaura Revueltas, David Wolff,
Dans une ville minière du Nouveau Mexique, les mineurs d'origine mexicaine se mettent en grève. Ils veulent bénéficier des mêmes avantages que les travailleurs blancs. La participation des femmes, tout d'abord réprouvée par les hommes, s'avère vite efficace. Un film qui réunit sur son plateau plusieurs des victimes du MacCartisme. Réalisé en 1953, il ne pût sortir qu'à la fin de l'année 1965.

Jeudi 17 février à 18h00 en présence du réalisateur Patrice Spadoni
Fernand Pelloutier et les bourses du travail
France 2002 couleurs 59 mn
Documentaire de Patrice Spadoni
Fernand Pelloutier, grande figure du syndicalisme français au XIXe siècle, esprit rebelle, poète, anarchiste, mort en 1901 à l'âge de 33 ans, fut l'un des principaux artisans d'une expérience hors du commun, celle des Bourses du Travail. Ce portrait d'un individu singulier nous fait plonger dans un siècle finissant, où le monde du travail invente de nouvelles utopies sur fond de résistances ouvrières, ce qui pourrait bien inspirer les débats citoyens d'aujourd'hui…
Le film met en lumière la richesse de cette grande oeuvre collective, à travers la biographie d'un des acteurs majeurs du syndicalisme naissant : syndicaliste poète, anarchiste organisateur, idéaliste soucieux des questions les plus pratiques, dévoué jusqu'au sacrifice à la cause des opprimés...

EXPOSITION SUR LE SYNDICALISME AU CONSEIL GENERAL (suite)

SERONT ORGANISEES LES CONFERENCES SUIVANTES (suite) :

les groupes Medvedkine :
jeudi 17 février à 20h00
Classe de lutte
France 1969 noir et blanc 37mn
Documentaire du Groupe Medvedkine de Besançon
Le premier film réalisé par les ouvriers du Groupe Medvedkine. Il suit la création d'une section syndicale CGT dans une usine d'horlogerie par une ouvrière, entr'aperçue dans le film de Chris Marker et Mario Marret, *« À bientôt, j'espère »*, et dont c'est le premier travail militant en 1968. On y découvre comment Suzanne réussit à mobiliser les autres femmes de l'entreprise, malgré la méfiance des dirigeants syndicaux et les intimidations du patronat.
suivie de la projection de :

Avec le sang des autres
France 1974 couleur 56 mn
Documentaire de Bruno Muel
Une descente aux enfers. La chaîne chez Peugeot. Son direct et image simple, assourdissante image. C'est là l'essentiel de l'empire Peugeot : l'exploitation à outrance du travail humain ; et en dehors, cela continue. Ville, magasins, supermarchés, bus, distractions, vacances, logement, la ville elle-même : horizon Peugeot. On parcourt le circuit, tout est ramené à la famille Peugeot.

vendredi 18 février à 20h30
Le rendez vous des quais
France 1955 noir et blanc 1h15
De Paul Carpita
Avec Roger Manunta, André Maufray, Jeanine Moretti,
Marseille, 1953. Robert Fournier, jeune docker, veut vivre avec Marcelle, employée dans une fabrique de biscuits. Mais les appartements sont inaccessibles aux finances des deux jeunes gens. Pour obtenir plus facilement un logement, Robert va réduire ses activités syndicales et, lors d'une grande grève, se désolidarisera de ses camarades et deviendra un "jaune". Interdit par la censure, "*le Rendez-vous des quais*" ne fut jamais projeté et l'on crut même les copies détruites durant trente-trois ans.

samedi 19 février à 20h00 projection en présence des protagonistes du film
Paroles de Bibs
France 2001 couleur 1h36
Documentaire de Jocelyne Lemaire Darnaud
Dans un livre publié fin 1998, François Michelin mettait en avant sa conception humaniste du capitalisme quelques mois avant l'annonce d'une vague de licenciements dans son entreprise. Paroles de Bibs est le droit de réponse des ouvriers de Clermont-Ferrand, le fruit d'une rencontre ludique entre la littérature d'un grand patron et la réalité quotidienne de ses employés, les Bibs.

dimanche 20 février horaire à définir
Les temps modernes
Etats-Unis 1936 noir et blanc 1h23
De Charles Chaplin
Avec Charles Chaplin, Paulette Goddard, Henry Bergman,
Charlot est ouvrier dans une gigantesque usine. Il resserre quotidiennement des boulons. Mais les machines, le travail à la chaîne le rendent malade, il abandonne son poste, recueille une orpheline et vit d'expédients. Le vagabond et la jeune fille vont s'allier pour affronter ensemble les difficultés de la vie...
A voir par les plus jeunes et en famille

dimanche 20 février à 18h00
projection en présence de Jean-Michel Carré
Charbons ardents
France 1998 couleur 1h30
Documentaire de Jean-Michel Carré
En avril 1994, les travailleurs de la mine de charbon Tower, au pays de Galles, ont décidé de racheter leur mine avec leurs indemnités de licenciement. Ils sont aujourd'hui actionnaires, patrons et employés de leur entreprise. Depuis 4 ans la mine n'a jamais été aussi rentable, l'absentéisme aussi faible et la sécurité aussi importante. En tentant de réaliser leur rêve de socialisme et de démocratie, ces patrons d'un autre genre sont confrontés à des contradictions politiques et surtout idéologiques. Une telle réussite peut-elle rester compatible avec leur idéal ?

lundi 21 février à 20h00
Les raisins de la colère
Etats-Unis 1940 couleurs 2h10 VOSTF
De John Ford
Avec Henry Fonda, Jane Darwell, John Carradine,
Un jeune homme rentre à la ferme familiale en Oklahoma, après avoir purgé une peine de quatre ans de prison pour homicide involontaire. La Grande Dépression sévit alors et comme beaucoup d'autres fermiers, sa famille est chassée de son exploitation. Ensemble, ils partent à travers le pays dans l'espoir de trouver, un jour, du travail en Californie. C'est le début d'un périple éprouvant, de camps de réfugiés en bidonvilles de fortunes, dans une Amérique en proie à la misère et à l'oppression...

mardi 22 février à 18h00
Quand les femmes ont pris la colère
France 1977 couleur 1h07
Documentaire de René Vautier et Soazic Chappedelaine
« Luttes ouvrières. 1975 : usine Tréfimétaux, à Couëron, banlieue de Nantes. Une grève classique au départ, pour soutenir les revendications salariales. Lutte où les femmes « prirent la colère » en occupant le bureau du directeur. Plainte, procès pour séquestration… Le blocage de la direction, plus la ténacité des salariés, donneront un an de lutte exceptionnelle et exemplaire, qui mobilisera la solidarité dans l'agglomération de Nantes - St Nazaire. »
Narrant la courageuse action de solidarité des femmes avec les grévistes de l'usine et l'émergence d'une prise de conscience collective, à la fois féministe et ouvrière, le film de Soazig Chappedelaine se fait aussi une chambre d'écho sensible aux aspirations des 12 femmes inculpées, évoquant la quête d'une émancipation sexuelle dans son rapport avec la lutte des classes.

Mardi 22 février à 20h00
The navigators
Grande Bretagne 2001 couleur 1h36 VOSTF
De Ken Loach
Avec Dean Andrews, Thomas Craig, Joe Duttine,
Paul, Mick, Len et Gerry travaillent au dépôt de chemins de fer de Sheffield, dans le Yorkshire. Ils s'occupent de l'entretien et de la signalisation des voies. Malgré les difficultés quotidiennes, l'ambiance est bonne. C'est Len, le plus âgé du groupe, qui dirige les opérations. Il a passé la plus grande partie de sa vie à travailler six jours par semaine sur les voies ferrées. Gerry, délégué syndical, s'active, quant à lui, à améliorer le quotidien des employés, mais la direction se montre pas toujours coopérante.
C'est en arrivant un matin au dépôt que tous apprennent la privatisation des chemins de fer. Le travail est désormais partagé entre sociétés privées concurrentes.

EXPOSITION SUR LE SYNDICALISME AU CONSEIL GENERAL (suite et fin)

La Semaine « cinéma et syndicalisme »

	1er mai à Saint Nazaire 24mn	Le sel de la terre Ok Location 100 e HT 1h35	Fernand Pelloutier les bourses du travail 59mn	Les Groupes Medvedkine: Classe de lutte + Avec le sang des autres 1h33	Le rendez vous des quais 1h15	Paroles de Bibs 1h36	Les temps modernes ADRC 1h23	Charbons ardents 1h30	Les raisins de la colère ADRC 2h10	Quand les femmes ont pris la colère Cinémathèque de Bretagne 1h07	The navigators 1h36
Mercredi 16/02/2011	20h00	20h30									
Jeudi 17/02/2011			18h00	20h00							
Vendredi 18/02/2011					20h30						
Samedi 19/02/2011						20h00					
Dimanche 20/02/2011							16h00	18h00			
Lundi 21/02/2011									20h00		
Mardi 22/02/2011										18h00	20h00

Plus d'informations sur le site du Rio cinemalerio.com
Cinéma le Rio 178 rue sous les vignes 63100 Clermont-Ferrand 04 73 24 22 62
cinemario@wanadoo.fr
www.cinemalerio.com

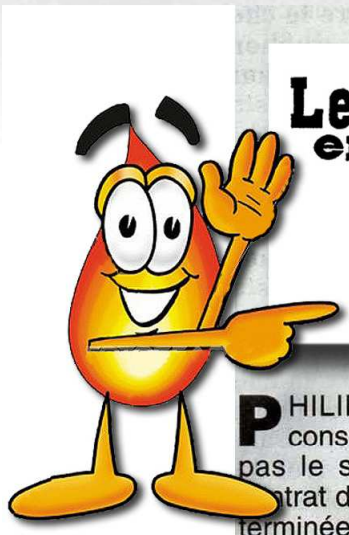

Le Canard enchaîné
Journal satirique paraissant le mercredi

Article extrait du journal satirique « Le Canard Enchaîné» Edition du Mercredi 29 septembre 2010

PHILIPPE bosse depuis dix ans au conseil général du Puy-de-Dôme. Il n'a pas le statut de fonctionnaire mais un contrat de travail classique, à durée indéterminée. L'an dernier, après un « congé de mobilité » dans une municipalité, il demande sa réintégration, en principe automatique. Refus du président (PS) du conseil général, Jean-Yves Gouttebel. Motif : son poste a été supprimé.

Jusqu'à présent, ce quinquagénaire assurait le secrétariat du groupe socialiste. Mais le groupe s'est scindé en deux, et Philippe n'est plus dans les petits papiers du président, qui ne lui propose rien d'autre. Du jour au lendemain, il se retrouve sans poste… et sans salaire. Ni salarié ni licencié ! Ce drôle de statut n'a pas défrisé le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Pourtant, un décret du 15 février 1988 prévoit qu'un agent doit être réemployé, *« au besoin en surnombre »*, après un congé de mobilité. Mais le juge a retenu une autre phrase du décret : l'agent est réemployé *« selon les nécessités du service »*. Conséquence dans ce cas précis ? Trois fois rien, explique ce référé aux petits oignons : « *Lesdites décisions* (du conseil général) *ont seulement pour effet, sans rompre son contrat de travail, de refuser sa réintégration* (sic). »

A Pôle emploi, on a vu arriver Philippe avec des yeux ronds : *« Vous avez été licencié ? – Non ! – Vous avez démissionné ? – Non ! – Alors qu'est-ce que vous faites là ? »* Pendant quatre mois, Philippe n'a pas touché un rond. Puis un agent de Pôle emploi, sympa, a trouvé un artifice pour débloquer une partie de ses droits.

Mieux que le placard, le conseil général a inventé le coup de balai. Sans préavis ni indemnités. Transmis au Medef…

Isabelle Barré

ASSISTANTE FAMILIALE : PROFESSION A TRES HAUT RISQUE… ACCUSEES A TORT DE MALTRAITANCE, LES ENFANTS LEUR SONT RETIRES, ELLES PERDENT LEUR EMPLOI ET LEUR AGREMENT SOUVENT DEFINITIVEMENT… …MEME APRES AVOIR ETE INNOCENTEES PAR LA JUSTICE !!!

UNE ACCUSATION INSUPPORTABLE LORSQUE C'EST A TORT CELLE DE MALTRAITANCE

Plusieurs assistantes familiales employées par les conseils généraux, sont dans de trop nombreux départements accusées à tort de maltraitance et jamais réhabilitées même après avoir été innocentées par la justice.

Les enfants leur sont souvent retirés sans ménagement ni pour elles, ni pour les enfants. Elles sont licenciées, perdent leur agrément souvent définitivement.

Elles subissent un grave traumatisme psychologique, affectif et se heurtent à l'incompréhension de leur employeur le conseil général qui au nom d'un principe de précaution discutable maintient une présomption de culpabilité permanente.

MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE DU CONSEIL GENERAL ?

Dans bien des cas, ceux qui les défendent constatent que l'employeur conseil général exerce lui une forme plus ou moins caractérisée de maltraitance institutionnelle.

Le Conseil de l'Europe a proposé la définition suivante de la maltraitance institutionnelle : «la violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière»….

LA VIE DU CG

ASSISTANTES FAMILIALES (suite)… QUATRE EXEMPLES DANS QUATRE DEPARTEMENTS DIFFERENTS…

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Le 29 janvier 2009, Michèle va déposer, comme à son habitude, les enfants dont elle a la charge : Marie, 8 ans, et Lucie, 6 ans.
Une suspicion de maltraitance est signalée par un **appel anonyme** sur le 115, à 15h10, sur la personne de Lucie.
A 15h30, les services du Conseil général appellent Michèle pour lui annoncer qu'il n'est pas nécessaire de venir chercher l'enfant à l'école.
Finalement, "*à 17h30, on m'appelle pour me dire que Lucie ne reviendra plus*".
Encore aujourd'hui, cette dernière ne comprend pas et demande une explication sur l'heure tardive du signalement alors que l'enfant était à l'école depuis le matin.
Le lendemain, c'est Marie, 8 ans qui est retirée de la garde de Michèle. "*Aucune explication, pas de préparation psychologique auprès de Marie alors que je m'occupe d'elle depuis qu'elle a deux mois*", souligne Michèle qui se sent injustement attaquée après des années de bons et loyaux services.
Samedi dernier, Marie a pris l'avion pour être opérée mais Michèle n'a pas pu l'accompagner du fait de la suspicion de maltraitance.
…Durant les 8 ans pendant lesquels Marie était à sa charge, Michèle a accueilli, en plus, 13 enfants au cours de placements d'urgence: "*On ne nous demande pas votre avis. Peu importe l'heure, le lieu ou le moment, on nous appelle et, quelques heures après, on nous confie un enfant en grandes difficultés*".

Michèle a peur. Dans quelques jours, ou peut-être même dans quelques heures, Marie va subir sa 15ème opération chirurgicale : greffe osseuse et rectification narinière. Pour les 14 précédentes, quand Marie ouvrait les yeux c'est Michèle qu'elle voyait en premier. "*Je la connais, elle est capable d'arracher son conformateur et de mettre en danger sa santé. Elle est perturbée depuis le mois de janvier*".

Deux rapports sont ressortis des commissions consultatives paritaires départementales, les 20 avril et 8 juin derniers. Les termes "irréprochable", "remarquable" sont évoqués pour parler du travail de Michèle. De nombreux documents de professionnels de santé, référents de la petite fille, attestent qu'il serait prudent de laisser Michèle rejoindre Marie, le temps de l'opération et des soins.
Aujourd'hui, une délégation est restée au Conseil général en soutien à sa collègue. Michèle s'est vue retirer son agrément, puis on le lui a redonné lors de la seconde commission...Pourtant, elle ne travaille plus depuis le mois de janvier.
Pour le moment, une seule chose l'attriste, son éloignement de Marie. "*Je vais rester ici en attendant que le Conseil général entende ma demande, je rêve sûrement mais je veux y croire encore*" conclut Michèle, les larmes aux yeux…

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE ET DU RHONE

Une assistante familiale se bat pour l'équilibre d'un enfant trisomique

Famille d'accueil pour enfants handicapés, Françoise Collier-Brun s'est vu retirer la garde de l'enfant qu'elle élevait depuis près de dix ans.
Au revoir maman! À ce soir Roro" Le 21 juin 2007, sans le savoir, Françoise Collier-Brun, assistante familiale et Roger, pupille de l'État, se font peut-être leurs adieux.
Devant la grille de l'institut médico-éducatif L'Alizarine à Avignon, Roger rejoint ses camarades. Ils ne se sont jamais revus. La cause: la direction de l'IME émet une suspicion de maltraitance sur le petit Roger. L'enfant présente des marques de coups sur le corps. Le conseil général du Rhône, son employeur, lui retire l'accueil de l'enfant. "C'est l'incompréhension, pour Françoise qui voyait chez Roger, un enfant prometteur avec les capacités malgré sa trisomie 21 de devenir autonome. Cette brusque rupture a pu le déstabiliser complètement.".
Françoise Collier-Brun porte alors plainte contre l'IME pour dénonciation calomnieuse. Quelques jours passent, l'assistante familiale reçoit du Président du conseil général du Vaucluse une suspension d'agrément. Convaincue de son bon droit, elle saisit le tribunal administratif, ce dernier annule la décision de suspension. Le 18 décembre dernier, le parquet du TGI d'Avignon informe des classements sans suite de la plainte pour diffamation et du signalement de maltraitance sur l'enfant. L'honneur est sauf "mais pas la santé du petit Roger car s'il a été maltraité, il faudrait savoir par qui?" s'interroge Françoise. L'assistante familiale demande alors le retour de l'enfant ainsi que la régularisation de sa situation salariale (elle ne perçoit plus l'intégralité de son salaire, sa fiche de paie indique une rémunération de 400 euros nommée rappel de salaire).
Depuis la situation n'a pas évolué. Roger a été réorienté vers une famille d'un département limitrophe. Françoise n'a pu ni voir, ni entendre l'enfant, elle n'a aucune nouvelle et parle "d'un véritable rapt". Aujourd'hui, son combat continue. L'assistante familiale compose un nouveau dossier. Elle compte bien déposer plainte contre, d'une part, le conseil général du Vaucluse pour les gênes occasionnées suite à sa suspension d'agrément et, d'autre part, contre le Rhône pour procédure abusive et retrait d'enfant.
À 14 mois, Roger entre dans la vie de Françoise. Il a 11 ans, lorsqu'il en sort. Déplacé sans aucune affaire, il a laissé dans son foyer sorguais ses vêtements, son ordinateur portable et les photos de son enfance. C'est cela que Françoise Collier- Brun regrette le plus.

LA VIE DU CG

DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

Article de PRESSE OCEAN du 31 août 2010

La CGT en appelle au conseil constitutionnel pour réformer la loi
Accusée à tort et privée de travail

Christian Duval et Erwan Le Moigne comptent sur le recours de la question prioritaire de constitutionnalité pour contester la loi.
L'enfant avait menti et l'assistante familiale bien que blanchie n'a pas retrouvé de travail.
Cette habitante de la région nazairienne souhaite garder l'anonymat, tant elle est moralement brisée.
Elle a exercé en tant qu'assistante familiale pendant treize ans, sans une ombre au tableau. Mais en octobre 2006, un garçon de 10 ans se plaint de mauvais traitements de sa part.
La machine se met en route
La machine administrative et judiciaire se met en route. Le directeur de l'association transmet alors une note à ce propos au procureur de la République, entraînant une enquête préliminaire et une suspension de son agrément. En mars 2007, l'enfant a avoué avoir menti, ce qui n'a pas empêché l'assistante familiale de voir son agrément supprimé et d'être licenciée en avril suivant. Peu après, le Procureur a classé sans suite la procédure judiciaire et elle a récupéré son agrément », explique son avocat Me Erwan Le Moigne. Trop tard, le mal était fait. La CGT qui s'est emparée de ce dossier souhaite que cette affaire aille devant le conseil constitutionnel. Pourquoi ? « Pour que la loi soit réformée notamment en matière de suppression d'agrément au bout de quatre mois et du licenciement qui en découle. »
Présomption d'innocence
La CGT et son avocat estiment que la présomption d'innocence est battue en brèche, « d'ailleurs même quand le salarié est blanchi, il ne retrouve ni ses droits, ni ses indemnités, ni son contrat de travail, ni son employeur à cause de la suspicion engendrée par la procédure », s'insurge Christian Duval, secrétaire de l'union locale de la CGT. Le dossier devrait bientôt passer devant la cour d'appel de Rennes « Nous voulons que la suspension d'agrément dépende de l'enquête et ne soit pas limitée à quatre mois mais à la durée de l'enquête », conclut Erwan Le Moigne.

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Dans deux cas, la CGT a eu à défendre des assistantes familiales accusées de maltraitance à tort, licenciées à la suite et jamais réintégrées par le Conseil général. L'un des 2 cas s'apparente à ce qui est arrivé à Françoise Collier-Brun (ci-dessus).
L'autre ressemble à s'y méprendre au cas de la Loire-Atlantique et mérite un développement. Le Conseil général lui a confié la garde de 2 enfants : un garçon et une petite fille.
Le jeune garçon ment en accusant son assistante familiale de maltraitance. A la suite de ces accusations, un dossier de suspicion de maltraitance est transmis au parquet, les enfants sont retirés dans des conditions inhumaines (reconnues par le conseil général) proches du rapt. La petite fille est récupérée pendant la classe par le conseil général, ce qui choque et la petite fille et les enseignants de l'école qui apportent spontanément leurs témoignages de sympathie à l'assistante familiale.
L'assistante familiale est licenciée à la suite, son agrément retiré.
Pendant le temps de l'enquête, ni l'assistante familiale, ni la CGT ne sont mis au courant des faits reprochés. Un an après elle est innocentée, l'enfant menteur, après un nouveau placement dans une autre famille d'accueil a déstabilisé également complètement cette nouvelle famille, obligeant le conseil général à demander son hospitalisation et à apporter un suivi psychologique à la nouvelle assistante familiale.
Ce cas est celui d'un naufrage administratif et psychologique, pour les assistantes familiales, les enfants, le conseil général.
L'avocat a écrit à la suite au président du conseil général :
« …Cette affaire a généré un profond gâchis au sein de la famille…Leurs propres enfants ont été profondément déstabilisés par la décision administrative, ce qu'avait d'ailleurs admis…cette dernière promettant d'ailleurs la visite d'un psychologue de l'ASE au domicile des époux…suivi qui n'a jamais eu lieu.
Je crois dans ces conditions qu'il est indispensable qu'une solution soit trouvée afin que ce gâchis familial soit réparé et je ne vois d'autre réparation possible qu'une réintégration des intéressés dans leur agrément…et il me paraitrait nécessaire qu'un nouveau contrat de travail soit établi et d'autres enfants confiés à Madame… »
Le conseil général a redonné son agrément à l'assistante familiale mais lui a précisé qu'il ne lui confierait plus d'enfant.
Elle a retrouvé un emploi dans un département voisin et conseille par ailleurs indépendamment de sa nouvelle activité professionnelle, les assistantes familiales victimes comme elles de fausses accusations. Elle leur recommande également de prendre un avocat, de contacter la CGT et de se battre pour retrouver leur dignité bafouée.

BN

VUES D'ICI…

Le NGS ne recule devant rien et grâce à vous, nous vous « offrons » 3 prises de vues d'avion, des travaux du « fameux » Panoramique des Dômes qui fait et fera à n'en pas douter couler encore beaucoup d'encre….

Un état des lieux le 30 octobre 2009 …

…Puis le 13 novembre 2010…

Le 13 novembre 2010, vue de la partie à droite de l'ancien péage…

Merci à Alain Ouvry pour ces superbes clichés…

MA PETITE IMPRIMANTE RESCAPEE

Une imprimante sans histoire.

C'est l'histoire d'une imprimante laser noir et blanc, sans histoire, que l'administration a fait installer il y a quelques années dans mon bureau.
Je n'y avais pas prêté attention et la considérai comme une imprimante, pratique, discrète, imprimant quand il fallait.

Une imprimante énergétivore vouée à la destruction…

L'administration m'a envoyé un mail me précisant qu'elle récupérerait cette imprimante le 23 novembre.

Le jour fatidique, un technicien de chez Neyrial vient pour récupérer cette imprimante pour l'emmener à la destruction.
Je demande à la Direction des Services de l'information, des explications.
On m'explique que dans le cadre de l'agenda 21, 150 imprimantes considérées comme énergétivores, sont vouées à la destruction et que pour éviter une consommation d'encre excessive, il me faut utiliser le copieur multifonctions.
J'explique que je suis tout à fait favorable aux mesures de l'agenda 21 et que la plupart du temps je fais des impressions recto-verso, mais que dans le cas présent :
-au 4ème étage de la Chapelle des Cordeliers où je suis, nous avons un photocopieur, noir et blanc, pratique, discret, faisant des photocopies mais pas multifonctions,
-que le technicien de chez Neyrial me proposait de me raccorder pour imprimer à l'imprimante noir et blanc de mes collègues du bureau d'à côté,
-que l'imprimante noir et blanc installé dans mon bureau contenait encore de l'encre, et que si elle m'était retirée, j'utiliserai de l'encre de l'imprimante d'à côté, donc que ce n'était pas dans la logique agenda 21,
-jeter une imprimante qui fonctionne sans problème et qui contient encore de l'encre, c'est à mon avis du gaspillage contraire à l'agenda 21,

Après cette plaidoirie, j'obtiens la grâce pour cette imprimante.

Elle ne sera finalement pas détruite comme les 149 autres.

Je peux la conserver jusqu'à ce qu'elle tombe en panne ou que l'on nous dote d'un photocopieur suffisamment intelligent pour être multifonctions.
On me précise aussi qu'elle n'est plus sous la responsabilité de l'administration mais sous ma responsabilité.

Cette imprimante est donc devenue ma petite imprimante professionnelle.

Maintenant je la regarde différemment.
Dans quelque temps, elle sera peut-être devenue un objet de collection.

Si cette histoire vous a émue, vous pouvez me proposer de lui donner un nom un peu plus personnel et approprié que *Brother HL-1470N n° de code P1275, n° matricule A00000003190*.

Je peux aussi vous la montrer.

BN

Depardieu juge «ridicule» la mobilisation contre les retraites…
…Provoc. ou Stupidité !!!
A chacun son opinion…Voici la mienne !!!

Ce n'est pas parce qu'on s'appelle Monsieur Depardieu que l'on doit se croire obliger de proférer des insanités et faire montre de dédain envers le petit peuple…

Au mois d'octobre dernier en pleine période troublée en France le « Mammuth» n'a rien trouvé de mieux lors de son arrivée à Abou-Dhabi pour présenter son dernier film, de « vomir » et le terme est encore trop élogieux, une phrase relative au mouvement de protestation en France.

« Ce qui se passe aujourd'hui en France est ridicule.
Il s'agit d'une manipulation de la part des syndicats ».

Heureusement pour vous, monsieur, le ridicule ne tue pas car vous seriez dans un bien piteux-état aujourd'hui…l'homme aux multiples casquettes que vous êtes, à la fois acteur, réalisateur, producteur, propriétaire de domaine viticole et ami de Nicolas Sarkozy et de Georges Frèche ???… a perdu l'essentiel…L'essence même qui fait qu'une personne publique est aimée ou détestée, l'indispensable et obligatoire conscience de garder en permanence les deux pieds bien ancrés au sol et le souvenir de se rappeler d'où l'on vient…**J'ai nommé Humilité !!!** Hé oui Monsieur Depardieu, c'est à cela que l'on reconnait un grand homme…

Je pense qu'il n'y a pas que votre estomac qui a grossi sous les coups de butoir de la bonne chair et de sirupeux liquides alcoolisés, mais votre tête s'est également dilatée sous les excès de gloire et d'euros, elle a tellement enflée que fort de votre courtoisie qui pourrait caractériser une huître vous avez eu de délicates « formules » envers certaines de vos collègues, comme Juliette Binoche par exemple à qui soit dit en passant vous n'arrivez pas à la cheville en terme de modestie et qui vous a valu cette magnifique réponse de la part d'Annie Duperey, le 23 septembre dernier , jugeant (je cite)

« …qu'à partir d'un stade de notoriété ou d'ébriété avancé,
ça devient n'importe quoi, et il faudrait qu'il ferme sa gueule…».

Voilà, les choses étant remises à leurs places où chacun doit rester d'ailleurs, je trouve quand même que vous auriez dû vous abstenir de ce genre de commentaire, surtout quand on fait un dernier film s'intitulant « Potiche » avec comme p……..* principale Catherine Deneuve et ou vous jouez le rôle d'un homme politique communiste qui dit ceci : «A défaut de négociations rapidement entamées, il y aura un durcissement de la grève»... !!!

CQFD

« …Il vaut mieux fermer sa gueule et passer pour un con…
Que l'ouvrir et montrer qu'on l'est … »
Coluche

TC

**Trouvez le mot manquant, la rédaction dans sa grande mansuétude vous propose un choix non-exhaustif : partenaire, potiche, etc…*

Petites annonces …

A VENDRE

● **Tapis persans** poussant des cris du même nom dès qu'on marche dessus. Le mètre 1 595,70 F.

● **A vendre** tête de lares pour protéger foyer. Modèle ordinaire, 18 as. Modèle ininflammable, 30 deniers.

● **Casserole** à fond tournant pour faire tourner le lait. Indispensable pour faire du lait caillé, 7 F.

● **Lunettes** pour lire le journal à l'envers.

● **Doigts supplémentaires en caoutchouc,** permettant de compter au-delà de 10. La douz. : 30 F.

DEPLACEMENTS - VILLEGIATURES

● **Si vous êtes trop occupés,** passez vos vacances chez vous. Méthode facile par correspondance.

DIVERS

● **Collectionneur** de collections achèterait bon prix collection de collections.

● **A vendre casseroles carrées** pour empêcher le lait de tourner, 10 F.

● **A céder**, pour cause deuil, maladie, revers de fortune et guigne, superbe grigri porte-bonheur et main de Fatma en bronze d'aluminium.

ECHANGES

● **Echangerais** quinze jours de vacances pris au mois de juillet contre quinze jours à prendre en septembre.

● **Echangerais** violon d'Ingres contre clarinette bon état.

● **Echangerais** tente canadienne bon état contre oncle d'Amérique, même usagé.

…extraites de…

LES PETITES ANNONCES DE
L'OS à MOELLE
PIERRE DAC

« Ce sprint-là, je crois que je ne vais pas le gagner…
….. Je ne suis pas sprinteur, non plus ! »*

Il en a pourtant gravi des sommets, dévalé des montagnes, étiré des pelotons, levé des bras au ciel lors de ses arrivées triomphales et le jaune lui allait si bien, même lorsqu'il dû le céder sur les « Champs » pour 8 petites secondes lors du tour 1989… 8 secondes qui aujourd'hui ont un goût d'éternité, 8 secondes… c'est le temps qu'il m'aura fallu pour me dire « …voilà c'est fini et dire qu'il y a un mois et demi…encore !!!! », Mais 8 secondes c'est peut-être aussi hélas le temps d'une seringue plantée dans le bras d'un grand champion qui exsuderait un liquide douteux et suspect aux effets immédiats souvent « détonants » mais au final terriblement « destructeurs »…

Pourquoi Laurent Fignon plutôt qu'un autre, me direz-vous ? On le savait condamné, lui même l'avait laissé entendre lorsque au terme du Tour 2009 en essuyant quelques larmes pudiques il espérait secrètement être derrière notre petit écran en 2010 et ce fut le cas mais à quel prix !!!! Pourquoi n'évoquer que lui ? Alors que quelques semaines plus tôt s'éteignait Bernard Giraudeau de la même cause avec malheureusement les mêmes effets et que certainement qu'entre l'écriture de cet article et sa parution, d'autres illustres ou inconnus auront disparu pour la même cause….Hé bien, je ne sais pas, peut-être était-il plus « ancré » dans ma mémoire !!!

Mais à travers eux c'est encore et toujours ce terrible « crabe » qui ressurgit…
Alors, Peut-être parce que trop c'est trop, peut-être qu'en ces temps où l'on nous demande de travailler toujours plus et toujours plus longtemps, où l'on nous rabat les oreilles avec une soit disant espérance de vie en hausse, (*84,5 ans pour les femmes et 77,8 ans pour les hommes* (source INSEE))* sans tenir compte des variantes spécifiques à chaque humain comme par exemple son capital génétique ou même encore la pénibilité de son emploi, j'avais envie d'évoquer ce sujet …

Peut-être aussi qu'en cette période où notre président en premier lieu, le 16 novembre dernier, rempli de certitudes comme à son habitude, apostrophait les journalistes… *«Madame Chazal les personnes vont vivre jusqu'à 100 ans en 2020…. »* et, où nos politiques se gargarisent à grands coups de sondages et de convictions sur les pronostics liés à notre existence, la mort de ces hommes de respectivement 50 ans et 63 ans me fait froid dans le dos. Elle replace dans leurs contextes nos angoisses les plus effrayantes et tord le coup à nos rêves utopiques de vie douce et longue à l'heure tardive où sonnera le glas de notre « retraite »…
Qui n'a pas connu quelqu'un dans son entourage, frappé par cette terrible, mais aujourd'hui, malheureusement, incontournable maladie qu'est le cancer. Ça y est le mot est lâché, un mot tabou, un mot qu'il ne faut en aucun cas prononcer, un mot que l'on dissimule volontiers derrière des néologismes ou synonymes incompréhensibles de toutes sortes…
Bref, un mot sombre, noir, qui dissimule une gravité impalpable ou insoupçonnée …un mot que même les chercheurs du monde entier ont aujourd'hui encore, du mal à nous faire oublier !!!
Adieu champion ….

« …Les médecins administrent des médicaments dont ils savent très peu, à des malades dont ils savent moins, pour guérir des maladies dont ils ne savent rien…»
Voltaire

TC

** propos de Laurent Fignon au détour d'une conversation avec Thierry Adam lors du Tour de France 2010…*

…Les 7 familles que je hais….
…« Jeux » veux « Jouets » avec les mots….

Tout petit déjà j'adorais m'amuser à des jeux de société comme, *« Le Cochon qui rit »*, *« Les petits chevaux », « le jeu de l'oie »,* mais ma préférence allait au *« jeu des 7 familles »…*

Aujourd'hui j'ai grandi et découvert d'autres jeux des 7 familles, moins « heureux » mais tellement présents…

La famille **« Jessétou »,** celle qui a toujours un temps d'avance sur vous, quoique vous disiez ou fassiez.
La famille **« Jéréson »,** celle qui croit détenir en permanence la vérité.
La famille **«Cémoiquiparl »,** celle qui se croit utile d'ouvrir la bouche en permanence pour se faire remarquer.
La famille **« Jsuilmeyeur »,** celle qui a les chevilles résolument et définitivement enflées.
La famille **« Taisévou »,** celle qui confond lutte des classes et dictature.
La famille **« Jrayeleparké »,** celle qui écrase tout sur son passage pour pouvoir accéder au pouvoir.
La famille **« Moihossi »,** celle qui a et aura toujours quelque chose de mieux ou de plus que vous.

Jouons *« cartes »* sur table, loin d'être des *« richesses du monde »* et sans prendre trop de *« risk »,* si toutes *« monopoly*-sent » aujourd'hui mon attention, c'est parce que je suis convaincu que sans faire *« mille bornes »*chacun dans notre entourage, connaissons un *« nain jaune »* issu de ces familles et à qui je dois bien l'avouer, faire *« échecs »* à ses certitudes, son intolérance, sa prétention, son arrogance et surtout son égo surdimensionné, me procurerait un réel plaisir …
Je termine là cette *« trivial pursuit »* sans pour autant en avoir écrit *« le mot le plus long »*….

TC

Voici les réponses d'un candidat pour un dossier d'embauche chez Mac Donald.

Point important : C'est une **histoire vraie** et l'auteur du dossier **a été embauché**.
On peut donc être philosophe humoriste et travailler dans un empire de la restauration sauvage !!!

1. NOM, PRENOM: Jancqueur, Herve
2. AGE: 28 ans
3. POSITION DEMANDEE ET VOS EXIGENCES: Horizontale le plus souvent possible. Plus sérieusement, n'importe quoi. Si j'avais vraiment la possibilité d'être exigeant, je ne serais pas ici.
4. PRETENTIONS SALARIALES ? 800 KF par an plus des actions de la compagnie payable d'avance. si ce n'est pas possible, faites moi une proposition, nous négocierons.
5. EDUCATION ? Oui.
6. DERNIER EMPLOI OCCUPE ? Cible de prédilection pour un cadre moyen sadique.
7. MONTANT DU DERNIER SALAIRE ? Beaucoup moins que ma valeur réelle.
8. REALISATIONS NOTOIRES (dans le cadre de cet emploi) ? Une incroyable collection de stylos volés, exhibée en ce moment dans mon appartement.
9. RAISONS DU DEPART ? Voir question 6.
10. HORAIRES DE DISPONIBILITE ? N'importe quand.
11. HORAIRES SOUHAITES ? De 13 à 15 heures, lundi, mardi et jeudi.
12. AVEZ-VOUS DES DISPOSITIONS PARTICULIERES ? Oui, on me l'a fait comprendre. Mais elles s'expriment beaucoup mieux dans un environnement plus intime qu'un fast-food.
13. POUVONS -NOUS CONTACTER VOTRE EMPLOYEUR ACTUEL ? Si j'en avais un, je ne serais pas ici.
14. VOTRE CONDITION PHYSIQUE VOUS EMPECHE-T-ELLE DE SOULEVER PLUS DE 20KG ? Ca dépend, 20 Kg de quoi
15. AVEZ-VOUS UNE VOITURE ? Oui. Mais la question est mal formulée. Il faudrait plutôt demander "Avez-vous une voiture en état de rouler ?" La réponse serait sans doute différente mais ce n'est pas la question posée.
16. AVEZ-VOUS DEJA REMPORTE UN CONCOURS OU OBTENU UNE DISTINCTION ? Pas de distinction mais j'ai déjà obtenu deux fois les 3 bons numéros au loto
17. EST-CE QUE VOUS FUMEZ ? Seulement lorsqu'on m'embrasse.
18. QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE DANS CINQ ANS ? Vivre aux Bahamas avec un Top Model richissime et qui m'adore. A dire vrai, j'aimerais même faire cela dès maintenant si vous avez une solution.
19. CERTIFIEZ -VOUS QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS SONT EXACTS ? Non, mais je vous défie de prouver le contraire.
20. QUELLE EST LA MOTIVATION PRINCIPALE DE VOTRE CANDIDATURE
J'ai deux versions un peu contradictoires :
1. L'amour des causes justes, l'humanisme et un désir profond d'aider mon prochain a se restaurer ou
2. Un fort endettement

*Trouvé sur le net…***TC**

La voiture électrique (Billet d'Humeur)

Je ne sais pas vous, mais moi ce matin tranquille je bois mon café en lisant notre quotidien local ; je tombe sur le supplément AUTO, comme je ne suis qu'un homme je me dépêche de le lire.
Mon intérêt, se porte sur les voitures électriques que Peugeot et Citroën veulent lancer pour la fin de l'année .Bon déjà je suis déçu par le look une petite C 1 relooké bof …..
Je continue la lecture et je tombe sur cela : prix de la voiture (C1) 35 350 euros ...chère la C1 non??
Ah !!! Une bonne nouvelle quand même vu le salaire que je perçois dans ma petite catégorie C (tiens encore C) on me dit que je pourrais l'avoir en leasing en versant..... 500 euros par mois. Donc, mais je me trompe peut être, quelle est la vraie signification du C ?

En effet il faut (enfin je trouve) être vraiment C. pour acheter cette voiture, franchement 500 euros par mois et tu ne peux même pas partir à la plage avec… ha oui !!!! Je ne vous ai pas dit, elle ne possède que 170kms d'autonomie dans le meilleur des cas.
Le bureau d'études qui a fait ça, a dû penser que l'on était vraiment C, pour nous refiler une voiture avec un look de C … à un prix de 35 350 euros alors, que dans le même temps la pub vend la même automobile moins de 6500E en version toujours aussi C.... mais essence.

Bref, je crois qu'encore une fois on nous prend pour des C...

Allez, Bonne route quand même….

Léo

MÂLE DOMINANT : SETTER ou LABRADOR…
…quoiqu'il en soit…on n'est pas couché!!!

Sur le plateau de l'émission de Laurent RUQUIER "On n'est pas couché!", le samedi 13 novembre 2010, il y avait entre autres invités le trublion Stéphane GUILLON pour son dernier livre de chroniques "On m'a demandé de vous virer…" et l'aristocratique ancien Premier Ministre Dominique de VILLEPIN, également pour son dernier ouvrage intitulé "De l'esprit de cour, la malédiction française".
Leur rencontre a provoqué, je trouve, un grand moment de télévision…

Je retranscris ici très fidèlement leurs paroles (magie de l'arrêt sur image grâce au graveur…) :

• Stéphane GUILLON à Dominique de VILLEPIN : "je voudrais savoir si vous avez trouvé drôle la phrase de FILLON sur vous : j'ai un setter anglais, il est grand, beau, mais il est complètement fou" ?

• Dominique de VILLEPIN à l'assistance : «j'ai réagi dans un premier temps en disant c'est affectueux… C'est vrai, on vous sort ça le matin au petit déjeuner, il faut d'abord réaliser la portée de la phrase… Mais immédiatement dans mon esprit s'est télescopé une autre histoire.
Figurez-vous que le matin du résultat des élections présidentielles, Nicolas SARKOZY m'appelle et me dit : je vais venir prendre le petit déjeuner avec vous à Matignon.
Et il débarque, il a toujours le goût de s'inviter, donc il débarque ; il avait en permanence, enfin son intendant avait fait en sorte pendant deux ans qu'il y ait en permanence un grand pot de fromage blanc qui était financé par Matignon mais mangé par le Ministre de l'Intérieur,… donc il était chez lui et il pouvait ainsi piocher dans son fromage blanc.
Et la il me dit : ça y est, j'ai formé mon gouvernement !
- Je lui dis : ah bon ?
- Il me dit : oui oui, je vais choisir François FILLON comme Premier Ministre.
- Je lui dis : mais… pourquoi ?
- Il me dit : j'ai beaucoup réfléchi. J'ai eu un chien, un labrador, et ce labrador était violent, méchant, et je suis arrivé à la conclusion qu'il ne fallait jamais mettre - et la il me regarde en face - jamais mettre deux mâles dominants dans la même pièce !
- Je lui dis : mais alors qu'est-ce que vous avez fait avec le labrador ?
- Et la il me regarde - alors la ce n'était pas vraiment des crocs de boucher que j'ai vu se dessiner dans ses yeux - mais il me dit : je l'ai fais piquer !! … au moins, François FILLON aura l'humanité de trouver son chien stupide, mais de l'aimer quand même…»

Inutile de dire que sur le plateau de Laurent RUQUIER, tout le monde était hilare. D'ailleurs à la place de Stéphane GUILLON, je me ferais du souci. Dominique de VILLEPIN va lui piquer son job… Il s'est montré un conteur hors pair, avec un sens incontestable du verbe, de l'intonation, de la gestuelle, de l'ironie… Succès assuré !
Cependant, après cet intermède ludique, cette histoire de "mâle dominant" m'a contrariée. Il m'arrive de regarder des documentaires animaliers. C'est vrai que certains espèces, les loups par exemple, vivent en meute. Chaque groupe est sous la domination d'un mâle, dit "mâle alpha", qui conduit sa tribu "d'une patte et d'un museau de fer".
De la à sous entendre que c'est pareil en politique…C'est sans doute vrai... Encore que moi, je connaisse plutôt des "mâles bêtas", mais bon, chacun son expérience…
Alors peut-être faudrait-il plus de "femelles alpha" au pouvoir, même si l'échantillonnage que nous avons actuellement en rayon n'est guère convaincant à ce jour ?
D'un autre côté, être une femme n'est pas en soi une vertu, et les "Chiennes de garde" (déjà on n'a pas idée de choisir un nom pareil !!!) ont le don de m'exaspérer !
Remarquez, les appellations à la noix, on voit ce que ça donne avec l'édifiant exemple de notre gloire locale Fadela AMARA, ex-présidente de "Ni putes, ni soumises" (encore un nom gratiné…). En effet j'ai le sentiment que c'est ici tout le contraire…
Mais quand même, entre les "chiennes" et les "bécasses" (ces dernières étant principalement choisies par des hommes pour cette raison, au moins elles ne leur feront pas d'ombre) il doit bien y avoir un juste équilibre, à savoir des FEMMES, aptes à prendre la relève de ces "mâles dominants" !
Alors mesdames, mes camarades, mes amies, réveillons-nous ! Boutons hors du pouvoir tous ces phallocrates, ces machos, ces "mâles alpha" dont la compétence est souvent inversement proportionnelle à la prétention et à l'arrogance… Nous pourrons difficilement faire pire !!
Mais surtout, ne soyons plus des POTICHES !

A ce propos, il faut aller voir le film éponyme, admirer la grande Catherine DENEUVE qui prend étonnamment la relève de l'incomparable et regrettée Jacqueline MAILLAN, laquelle jouait ce rôle dans la pièce de théâtre.
Grace à un casting parfait, je trouve que François OZON a su audacieusement adapter l'œuvre de BARILLET et GREDY pour le cinéma, la modernisant sans en trahir l'esprit, et Catherine DENEUVE imprime une touche toute personnelle à l'héroïne… deux défis pas si faciles à relever !

C'est un film dont on sort joyeux, et dont on garde longtemps en tête la bande son… Ah nostalgie, quand tu nous tiens !

FC

2010 après Jésus-Christ.

Toute l'Europe se réforme.
Toute ?
Non, dans un petit village situé à l'ouest du continent, la France, une poignée de fonctionnaires et de privilégiés des régimes spéciaux résistent encore et toujours.
Pour les usagers qui vivent dans les camps de Réfurm, Référendum, Droidelum et Serviceminimum, la vie quotidienne est loin d'être facile.
Mais qui sont ces Gaulois qui résistent à toute réforme ?
Il y a Cégétix, le syndiqué : petit gréviste malin, il a toujours une bonne idée pour échapper au travail et, à chaque fois, trouve un prétexte pour déclencher une grève générale.
Il y a aussi
Fonctionpublix : le meilleur ami de Cégétix, Fonctionpublix refuse d'admettre qu'il mange trop. Ce qui compte pour lui, c'est rigoler et échapper au boulot.
Il y a encore
Bloclepayx, le druide : c'est lui qui prépare la potion de grève, la recette magique qui permet de résister encore et toujours aux réformes en prenant le reste du pays en otage.
Sans oublier
Démagogix, le Chef : l'époux de Poildanlamimine se fait réélire depuis plus de 30 ans en promettant tout et n'importe quoi à ses militants. Il n'a qu'une seule crainte : que du travail lui tombe sur la tête ! Son meilleur copain s'appelle Taxonlesprofix.

Il y a aussi d'autres personnages au village :
Jaimepalaphysix : Il est au Lycée, et à la 1ère occasion, il fait la grève pour ne pas aller en cours
Danielcohnbendix : lui, ce qu'il aimerait, c'est que tout redevienne comme en 68 avant JC (Jacques Chirac). Il est aidé par ses copains du NPA, Facteurix et Anticapitalix.

Niquelapolix : il n'a rien à voir la dedans, mais il adore foutre le bordel, casser les vitrines et bruler les voitures de ceux qui bossent, mais qui n'ont pas assez d'argent pour, comme ses parents, s'offrir un parking.

Ils sont soutenus par la chef de l'opposition du village, **Martinaubrix**, qui n'a pas d'idées mais qui dit que s'ils votent pour elle comme chef du village à la place de l'ignoble **Sarkozix**, elle effacera tout !

Mais l'autre chef de l'opposition **FMix**, n'est pas de cet avis...

Pendant ce temps-là, il y en a un qui se marre, c'est **Pompafrix**, qui est propriétaire de toutes les stations essence du village ! Il a augmenté ses prix, et tout le monde vient chez lui en disant merci !

« …On rit mal des autres, quand on ne sait pas d'abord rire de soi-même… »
Paul Léautaud

*Reçu par mail…***TC**

CHANSON FRANCAISE…

…CARMEN MARIA VEGA

Carmen Maria Vega est un groupe de chanson française créé autour de la chanteuse Carmen Maria Vega.
A écouter et à voir en concert pour la forte présence en scène de Carmen Maria Vega.
Le concert au festival Sémaphore en chanson à Cébazat en 2010 fut un aussi grand moment que le concert en 2009 d'Alexis HK.

BN

ENFERME DANS DES BOITES par Pierre RAHBI*

«Je ne fais pas le procès des gens, des individus. Je fais le procès d'un système qui a aliéné l'être humain. Le progrès qui était censé nous libérer, il nous enferme. De la maternelle jusqu'à l'université on est enfermé. D'ailleurs les jeunes appellent ça le bahut, ensuite vous tombez dans les casernes. Ensuite quand vous demandez aux gens où est-ce que vous travaillez, tout le monde travaille dans des boîtes, des petites, des grandes boîtes, même pour aller s'amuser on va en boîte. Et puis on y va dans quoi dans sa caisse bien sûr et puis vous avez la boîte dans laquelle on stocke les vieux en attendant la dernière boîte. C'est un système abject qui est fondé sur l'aliénation de l'être humain. »

**Pierre Rabhi est un agriculteur, homme politique, écrivain et penseur français d'origine algérienne, inventeur du concept « Oasis en tous lieux ».*

BN

LE ROI S'AMUSE

Le roi s'amuse est un drame historique en cinq actes et en vers de Victor Hugo représenté pour la première fois à Paris le 22 novembre 1832, à la Comédie-Française. Victor Hugo est un jeune homme de trente ans écœuré par la restauration bourgeoise qui enterre la Révolution de Juillet. Le public de 1832 crie au scandale et le gouvernement interdit la pièce le lendemain de sa création.
Le héros principal en est le bouffon Triboulet, personnage historique sous le règne de Louis XII et François Ier. À travers la bouche de Triboulet, Hugo dénonce la société de l'époque.

Pièce à voir dans la mise en scène moderne de François Rancillac au Théâtre de l'Aquarium à Paris et dans le décor imaginé par Raymond Sarti qui évoque un lieu de pouvoir dégradé et dépravé. Paravents chromés, miroirs, boules à facettes…
« Deux siècles plus tard, l'étonnement est intact devant cette jungle des villes et des palais auscultée par Hugo, où la faim de jouissance immédiate justifie tous les moyens, où il n'y a plus pour les jeunes de repères, faute de transmission par les pères, où le bling-bling et le flux continu du divertissement à gogo étourdissent les têtes, vident les cœurs, et sapent toute humanité. XIXe, XXIe siècles : même combat ? » François Rancillac

La pièce a inspiré l'opéra Rigoletto de Giuseppe Verdi.

Le réalisateur italien Mario Bonnard a porté la pièce à l'écran en 1941, avec Michel Simon dans le rôle de Triboulet.

BN

GRAND ÉCRAN

« Un homme et son Chien »

Un cinéma tendre et terrible à la fois… rempli d'émotions !!!

« Aucune main ne se tend vers lui et sa dignité lui interdit de tendre la sienne. Parce qu'il s'est toujours battu, cet homme, son chien à ses côtés, va continuer à se battre… »*

Bouleversante ode à la vie ou à l'espoir ce bel exercice nous permets de retrouver un Jean-Paul Belmondo affaibli mais toujours aussi « grand » parmi les « grands » et qui sait d'un regard doux et complice avec son chien ou d'une phrase difficilement articulée, faire passer l'émotion avec un grand « E ». C'est un acteur au crépuscule de sa vie qui se donne avec modestie, corps et âmes, aux spectateurs admiratifs que nous sommes et qui le regardent émus et transportés par l'humilité des images de Francis Huster.

« …Ce n'est pas parce que c'est un succès qu'un film est bon et ce n'est pas parce qu'un film est bon que c'est un succès… » écrivait le scénariste et dramaturge américain William Goldmann. Cette citation s'applique parfaitement à ce petit bijou de tendresse…

Pour moi il y a plusieurs sortes de cinéma, plusieurs « races » de réalisateurs. Il y a les Blockbusters américains « construits » à coup de millions de dollars ou le merchandising rapporte à lui seul le double de ce qu'a coûté le film, puis viennent les films aux budgets conséquents qui peuvent ou savent nous émouvoir et nous faire passer de bons moments et enfin il y ceux que je qualifierais de « beaux films » (mes préférés), plus intimistes aussi, sans forcément un grand renfort de publicité, ceux qui vous font croire encore que le cinéma reste une affaire d'hommes et de sensibilité avant d'être une histoire d'argent.

« Un homme et son chien » fait partie de cette 3ème catégorie au même titre que **« l'Inconnu dans la maison »**** de Georges Lautner avec un « Bébel », pour moi, au sommet de son art dans le rôle d'un avocat alcoolique au prise avec ses démons et une justice qui l'a renié et à qui il va porter l'estocade dans une tirade finale que n'aurait pas délaissé un certain Cyrano…dans un autre genre.

Alors, me direz-vous, s'il faut **« Se souvenir des belles choses »** …Tiens en voilà encore un qui fut également pour moi, outre le fait d'être, pour un 1er film, un coup de maître de la part de Zabou Breitman, l'un de mes plus beaux souvenirs cinématographique de ces 10 dernières années !!! Mais je m'égare et la liste pourrait vite s'agrandir, cela fera l'objet de prochains articles….

Alors donc, disais-je, si vous avez une pierre à la place du cœur passez votre chemin car vous trouverez peut-être ce film mélo-larmoyant, sinon faites moi confiance et n'hésitez pas à redécouvrir en DVD la générosité et le courage d'un immense acteur qui n'a plus rien à prouver mais encore tellement à donner…Merci Monsieur Belmondo

« …Et lorsqu'ils se retrouvent seuls sur cette voie de chemin de fer, le fracas du train qui fonce annonce-t-il la fin ou le commencement d'une autre vie ? »*

**Extraits du synopsis original du film « un homme et son chien ».*
*** remake de « Inconnus dans la maison », sorti en 1942, dans lequel le rôle de l'avocat était tenu par Raimu.*

TC

GRAND ÉCRAN

GENTILS ET MECHANTS DU CINEMA AMERICAIN / 1

Pour ceux qui ne savent pas encore que pour les américains, le héros positif au cinéma c'est Atticus Finch loin devant Indiana Jones ou James Bond….

Le plus gentil
Atticus Finch (Gregory Peck)
"Du silence et des ombres"

Le plus Méchant
Hannibal Lecter (Anthony Hopkins),
"Le silence des agneaux »

"Du silence et des ombres"… NE TIREZ PAS SUR L'OISEAU MOQUEUR (TO KILL A MOCKINGBIRD)

Distinctions pour ce film, trois Oscars dont l'Oscar du meilleur acteur pour Gregory Peck et trois Golden Globe Award, dont celui du meilleur acteur pour Gregory Peck Pour ceux qui n'ont pas encore lu ATTICUS FINCH NE TIREZ PAS SUR L'OISEAU MOQUEUR (TO KILL A MOCKINGBIRD) est un roman de la romancière américaine Harper Lee, publié en 1960.
Un roman qui a valu le prix Pulitzer 1961 à son auteur Harper Lee, amie d'enfance de Truman Capote qui l'aida dans la longue enquête devant aboutir à De sang froid…
Un million d'exemplaires de To Kill a Mockingbird se vendent actuellement tous les ans et le total des ventes avoisinerait les trente millions ! Harper Lee y raconte, de façon romancée, son enfance dans l'Alabama des années 1930 et dessine la figure imposante d'un père avocat, qui lui apprit le sens de la justice et de la droiture morale.

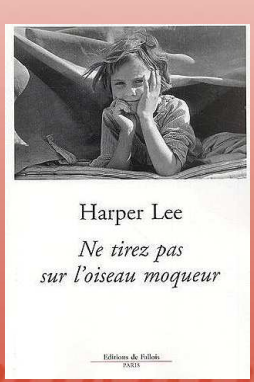

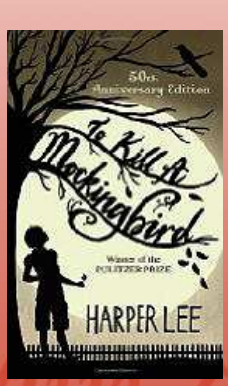

BN

GENTILS ET MECHANTS DU CINEMA AMERICAIN / 2

ATTICUS FINCH LE GENTIL….Pour ceux qui n'ont pas encore vu ATTICUS FINCH dans DU SILENCE ET DES OMBRES

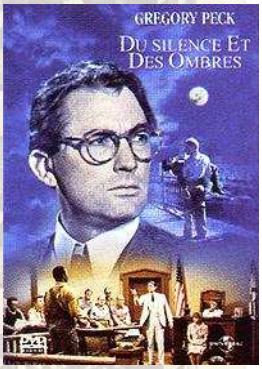

Du silence et des ombres (To Kill a Mockingbird) est un film américain réalisé par Robert Mulligan sorti en 1962, adaptation du roman Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur de Harper Lee.
Méconnu en France, Du silence et des ombres est presque autant célèbre aux Etats-Unis que le livre dont il a été tiré, To Kill a Mockingbird (Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur).
Le film en noir et blanc de Robert Mulligan (futur auteur d'Un été 42), fidèle au livre, nous plonge dans son premier tiers dans le monde de l'enfance, où l'on s'amuse à se faire peur pour un oui ou pour un non.
L'héroïne, la jeune Scout (6 ans), son frère Jem – des orphelins de mère – et leur nouveau copain Dill sont fascinés par la demeure de leur voisin. Ils l'imaginent hantée par une créature dangereuse, qui n'est autre que Boo Radley, le mystérieux fils de la maison.
On retrouve dans l'adaptation de Mulligan l'ambiance de La Nuit du chasseur de Charles Laughton (et du roman de Davis Grubb), soit un mélange de mythologie biblique et de littérature gothique sur fond de moiteur et de peur, commun aux écrivains du Sud, comme Mark Twain (pour citer un auteur qui traite aussi de l'enfance).
Ensuite, le récit dévie et Du silence… devient un film de procès. Le père des enfants, Atticus (Gregory Peck, qui obtint un oscar au passage), va devoir défendre un ouvrier agricole noir accusé d'avoir violé une jeune fille blanche.
Nous sommes en 1932 dans le Sud, où l'on pratique allègrement le lynchage… Les trois enfants, lors de ce procès, vont découvrir à la fois la violence dont les hommes et la société peuvent se rendre coupables, et la noblesse morale d'un père qu'ils connaissaient au fond très mal.
Enfin, ils découvriront aussi le vrai visage de Boo Radley (Robert Duvall dans son tout premier rôle au cinéma !). Pour l'anecdote, Dill, l'ami de Scout et Jem, est directement inspiré par le petit voisin qu'affectionnait Harper Lee quand elle était petite, Truman Capote.
Pour ceux qui n'ont jamais eu la chance de le voir au cinéma à l'étranger ou à Paris récemment, vous avez la possibilité de le découvrir en DVD.

BN

GRAND ÉCRAN

GENTILS ET MECHANTS DU CINEMA AMERICAIN / 3 : LA LISTE

LOS ANGELES (AP) – Voici la liste des 50 plus gentils héros et des 50 plus méchants personnages du cinéma américain,établie par l'Institut Américain du Film

GENTILS :

1. Atticus Finch (Gregory Peck), "Du silence et des ombres".
2. Indiana Jones (Harrison Ford), "Les aventuriers de l'Arche perdue".
3. James Bond (Sean Connery), "James Bond contre Dr. No".
4. Rick Blaine (Humphrey Bogart), "Casablanca".
5. Will Kane (Gary Cooper), "Le train sifflera trois fois".
6. Clarice Starling (Jodie Foster), "Le silence des agneaux".
7. Rocky Balboa (Sylvester Stallone), "Rocky".
8. Ellen Ripley (Sigourney Weaver), "Aliens".
9. George Bailey (James Stewart), "La vie est belle".
10. T.E. Lawrence (Peter O'Toole), "Lawrence d'Arabie".
11. Jefferson Smith (James Stewart), "M. Smith au Sénat".
12. Tom Joad (Henry Fonda), "Les raisins de la colère".
13. Oskar Schindler (Liam Neeson), "La liste de Schindler".
14. Han Solo (Harrison Ford), "La guerre des étoiles".
15. Norma Rae Webster (Sally Field), "Norma Rae".
16. Shane (Alan Ladd), "L'homme des vallées perdues".
17. Harry Callahan (Clint Eastwood), "L'inspecteur Harry".
18. Robin des Bois (Errol Flynn), "Les aventures de Robin des Bois".
19. Virgil Tibbs (Sidney Poitier), "Dans la chaleur de la nuit".
20. Butch Cassidy et le Kid, (Paul Newman et Robert Redford), "Butch Cassidy et le Kid".
21. Mahatma Gandhi (Ben Kingsley), "Gandhi".
22. Spartacus (Kirk Douglas), "Spartacus".
23. Terry Malloy (Marlon Brando), "Sur les quais".
24. Thelma Dickinson et Louise Sawyer (Geena Davis et Susan Sarandon), "Thelma et Louise".
25. Lou Gehrig (Gary Cooper), "Vainqueur du destin".
26. Superman (Christopher Reeve), "Superman".
27. Bob Woodward et Carl Bernstein (Robert Redford et Dustin Hoffman), "Les hommes du président".
28. Le juré No. 8 (Henry Fonda), "Douze hommes en colère".
29. Le général George Patton (George C. Scott), "Patton".
30. Luke Jackson (Paul Newman), "Luke la main froide".
31. Erin Brockovich (Julia Roberts), "Erin Brockovich".
32. Philip Marlowe (Humphrey Bogart), "Le grand sommeil".
33. Marge Gunderson (Frances McDormand), "Fargo".
34. Tarzan (Johnny Weissmuller), "Tarzan, l'homme singe".
35. Alvin York (Gary Cooper), "Sergent York".
36. Rooster Cogburn (John Wayne), "Cent dollars pour un shérif".
37. Obi-Wan Kenobi (Alec Guinness), "La guerre des étoiles".
38. Le clochard (Charlie Chaplin), "Les lumières de la ville".
39. Lassie (Pal le chien), "La fidèle Lassie".
40. Frank Serpico (Al Pacino), "Serpico".
41. Arthur Chipping (Robert Donat), "Au revoir, M. Chips".
42. Le père Edward Flanagan (Spencer Tracy), "Des hommes sont nés".
44. Jimmy "Popeye" Doyle (Gene Hackman), "French Connection".
45. Zorro (Tyrone Power), "Le signe de Zorro".
46. Batman (Michael Keaton), "Batman".
47. Karen Silkwood (Meryl Streep), "Le mystère Silkwood".
48. Le Terminator (Arnold Schwarzenegger), "Terminator 2, le jugement dernier".
49. Andrew Beckett (Tom Hanks), "Philadelphia".
50. Maximus (Russell Crowe), "Gladiator".

MECHANTS :

1. Hannibal Lecter (Anthony Hopkins), "Le silence des agneaux".
2. Norman Bates (Anthony Perkins), "Psychose".
3. Dark Vador (David Prowse, voix de James Earl Jones), "L'Empire contre-attaque".
4. La Sorcière de l'Ouest (Margaret Hamilton), "Le magicien d'Oz".
5. L'infirmière Ratched (Louise Fletcher), "Vol au-dessus d'un nid de coucou".
6. M. Potter (Lionel Barrymore), "La vie est belle".
7. Alex Forrest (Glenn Close), "Liaison fatale".
8. Phyllis Dietrichson (Barbara Stanwyck), "Assurance sur la mort".
9. Regan MacNeil (Linda Blair), "L'exorciste".
10. La Reine (voix de Lucille LaVerne), "Blanche-Neige et les sept nains".
11. Michael Corleone (Al Pacino), "Le Parrain II".
12. Alex DeLarge (Malcolm McDowell), "Orange mécanique".
13. L'ordinateur HAL 9000 (voix de Douglas Rain), "2001, l'odyssée de l'espace".
14. L'Alien (Bolaji Badejo), "Alien".
15. Amon Goeth (Ralph Fiennes), "La liste de Schindler".
16. Noah Cross (John Huston), "Chinatown".
17. Annie Wilkes (Kathy Bates), "Misery".
18. Le requin, "Les dents de la mer".
19. Le capitaine Bligh (Charles Laughton), "Les révoltés du Bounty".
20. L'Homme, "Bambi".
21. Mme John Iselin (Angela Lansbury), "Un crime dans la tête".
22. Le Terminator (Arnold Schwarzenegger), "Terminator".
23. Eve Harrington (Anne Baxter), "Eve".
24. Gordon Gekko (Michael Douglas), "Wall Street".
25. Jack Torrance (Jack Nicholson), "Shining".
26. Cody Jarrett (James Cagney), "L'Enfer est à lui".
27. Les Martiens, "La guerre des mondes".
28. Max Cady (Robert Mitchum), "Les nerfs à vif".
29. Le révérend Harry Powell (Robert Mitchum), "La nuit du chasseur".
30. Travis Bickle (Robert De Niro), "Taxi Driver".
31. Mme Danvers (Judith Anderson), "Rebecca".
32. Clyde Barrow et Bonnie Parker (Warren Beatty et Faye Dunaway), "Bonnie and Clyde".
33. Le comte Dracula (Bela Lugosi), "Dracula".
34. Le Dr. Szell (Laurence Olivier), "Marathon Man".
35. J.J. Hunsecker (Burt Lancaster), "Le grand chantage".
36. Frank Booth (Dennis Hopper), "Blue Velvet".
37. Harry Lime (Orson Welles), "Le troisième homme".
38. Rico Bandello (Edward G. Robinson), "Le petit César".
39. Cruella De Vil (voix de Betty Lou Gerson), "Les 101 Dalmatiens".
40. Freddy Krueger (Robert Englund), "Les griffes de la nuit".
41. Joan Crawford (Faye Dunaway), "Maman très chère".
42. Tom Powers (James Cagney), "L'ennemi public".
43. Regina Giddens (Bette Davis), "La vipère".
44. Baby Jane Hudson (Bette Davis), "Qu'est-il arrivé à Baby Jane?"
45. Le Joker (Jack Nicholson), "Batman".
46. Hans Gruber (Alan Rickman), "Piège de cristal".
47. Tony Camonte (Paul Muni), "Scarface".
48. Verbal Kint (Kevin Spacey), "Usual Suspects".
49. Auric Goldfinger (Gert Frobe), "Goldfinger".
50. Alonzo Harris (Denzel Washington), "Training Day".

BN

GRAND ÉCRAN

Unstoppable…pour moi, simplement…Insupportable !!!

Le décor est planté : deux jours après sa sortie, Cinédôme 18h15, 15 personnes dans la salle ????? Aïe… ça part mal !!!

Et pourtant les critiques étaient plutôt sympathiques pas dithyrambiques mais bonnes… Des valeurs sûres !!! Un film « tonique » histoire de passer un bon moment sans se prendre la tête, le réalisateur Toni Scott (frère cadet de Ridley) connu pour une filmographie « généreuse » avec sur son CV, par exemple ***Top Gun, USS Alabama, Ennemi d'état, Man on fire, Déjà vu,*** ou plus récemment ***l'Attaque du métro 123***. Les acteurs eux n'en sont pas à leur coup d'essai avec le comédien fétiche du réalisateur, Denzel Washington et aussi Chris Pine « révélé » par ***Infecté*** *ou* ***Star trek****….*

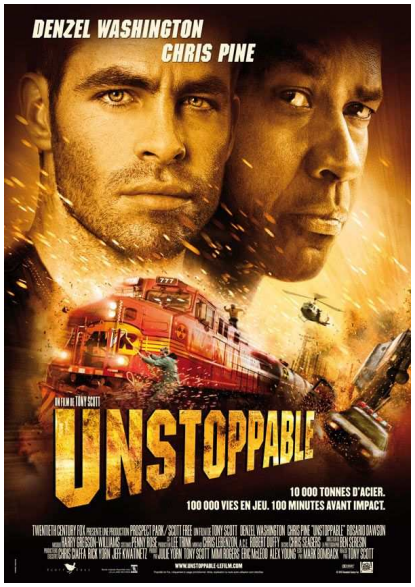

Aussi, pourquoi nous affubler sur la toile d'une telle médiocrité ??? Pour ne pas dire plus … Je me doutais déjà que certains critiques parisiens, assurément blasés ou croyant certainement détenir toutes les vérités musicales, littéraires ou cinématographiques, n'avaient plus grand-chose entre les deux oreilles mais maintenant je suis convaincu que cela peut être le cas également entre les yeux et le fond du crâne…

Comment peux-t-on appeler cela du cinéma ??? Une succession de plans rapides, une débauche de scènes de train filmé par dessous, par dessus, de profil, de face… deux ou trois pulvérisations de matériel roulant divers, une happy-end que l'on sent venir à des kilomètres de voies ferrées, un scénario bâclé pour ne pas dire inexistant et surtout un sentiment de déjà vu et revu avec des acteurs qui n'arrivent pas à sauver ce pur navet…
Mr Washington qu'êtes vous venu faire dans cette galère ferroviaire ????

Alors, Si vous êtes adepte de ce genre de film je ne saurais trop vous conseiller « *Runaway Train* » un film de 1986 d'Andreï Konchalovsky avec un John Voight tout simplement sublime *(lauréat du Golden Globes du meilleur acteur dans un film dramatique)*. Là au moins vous aurez, le plaisir d'apprécier un vrai scénar et la beauté des paysages enneigés de l'Alaska … Enfin outre l'aspect palpitant et aventureux, " *Runaway Train* " présente une percutante parabole sur la nature humaine, mettre l'homme face à sa mort !!!

« L'art du cinéma consiste à s'approcher de la vérité des hommes, et non pas à raconter des histoires de plus en plus surprenantes »
Jean Renoir

TC

GRAND ÉCRAN

BILAN CINEMA 2010

PRODUCTION 2010

La production 2010 a été assez moyenne, mais plus intéressante pour les ressorties de films ou hommages rendus.
Dans la production française, l'un des films les plus intéressants était «Une exécution ordinaire » de Marc Dugain. Bertrand Tavernier avec « La princesse de Montpensier » s'est distingué également, en revisitant le XVII è et les guerres de religion de façon très libre et personnelle. La caméra nous restitue toute la beauté des costumes, des lieux, des paysages, avec des plans dignes des westerns (assumés par Bertrand Tavernier) ou des films d'action. De plus les acteurs sont complètement incarnés et des seconds rôles rayonnent comme Raphaël Personnaz ou Michel Vuillemoz. Puis méritaient le déplacement : « Benda Bilili » de Renaud Barret et Florent de la Tullaye, « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serrreau, « Des hommes et des dieux » de Xavier Beauvois, pour l'interprétation remarquable des acteurs notamment celle de Michael Londasle, à mon avis l'un des plus grands acteurs du cinéma (sur la scène française, mais il est aussi reconnu ainsi au niveau international).
Au niveau des films étrangers, le film le plus intéressant reste toujours « Armadillo » de Janus Metz, sur la sale guerre d'Afghanistan, présenté à Cannes mais toujours pas sorti en salle.
Etaient à voir le brillant « Tetro » de Francis Ford Coppola, le film fluo, sexy et déjanté, au montage déchaîné « Kaboom » de Gregg Araki, « Poetry » de Lee Chang-dong, « A Serious Man » de Joel et Ethan Coen, « Les chats persans » de Bahman Ghobadi, « La tisseuse » de Wang Quan'an, « Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu » de Woody Allen, « Ajami » de Scandar Copti et Yaron Shani, « Un homme qui crie » de Mahamat Saleh Haroun.

DISPARITIONS

2010 fut marqué par la disparition **d'Eric Rohmer, Dennis Hopper, Alain Corneau**, et du brillant et sympathique **Claude Chabrol.**

HOMMAGES ET CINEMA RETROUVE

La cinémathèque française a notamment rendu hommage :

-au géant du cinéma qu'est Akira Kurosawa, le maître, l'empereur du cinéma japonais, en présentant une trentaine de ses films, ses nombreux chefs d'œuvre comme « Rashomon », « Dodes'Caden », « les sept samourais », « Chien enragé », etc. mais aussi des films moins connus toujours passionnants mais visuellement parfaits et très rythmés.
-à Robet Mulligan, assez méconnu en France, (comparé un peu facilement à François Truffaut) avec la possibilité de revoir « Du silence et des ombres » (considéré aux États-Unis comme un film phare, un symbole culturel, voir par ailleurs), « Un été 42 », « L'Autre » (film toujours aussi troublant),

Il a été permis de revoir sur grand écran au moins deux chefs d'œuvre du cinéma :
-« Les chaussons rouges » le magnifique film de Michael Powell et Emeric Pressburger, de 1948, version restaurée, avec à la photo le grand Jack Cardiff, le plus grand chef opérateur du cinéma à mon avis (justement récompensé par deux Oscars, l'un en 1947 pour la photographie du « Narcisse noir » également de Michael Powell et Emeric Pressburger, que je considère encore plus que « Les chaussons rouges » comme le plus beau film en couleurs de l'histoire du cinéma, et l'autre en 2001 pour l'ensemble de son œuvre).

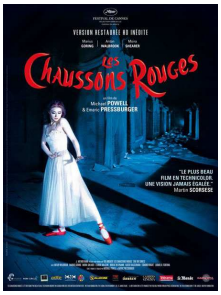

-« Les Moissons du Ciel » le somptueux et flamboyant second film de Terrence Malick, sorti en 1978 avec Terence Gere et comme directeur de la photographie Néstor Almendros.

FILMS A VOIR OU REVOIR EN SALLES SI POSSIBLE OU EN DVD OU SUR AUTRES SUPPORTS

1° Toute l'œuvre du cinéaste de génie Krzysztof Kieslowski (1941-1996). A voir notamment « La Double vie de Véronique », les 10 films du « Décalogue », la trilogie "Trois couleurs : Bleu", "Trois couleurs : Blanc", "Trois couleurs : Rouge". A savourer avec les musiques de l'immense musicien Zbigniew Preisner, sans qui les films de Kieslowski n'atteindraient pas cette magie et grâce si particulière.
2° Toute l'œuvre du géant du cinéma John Ford (1894-1973) dont l'influence est considérable. A revoir sans modération notamment les immenses chefs d'œuvre que sont « L'homme qui tua Liberty Valance » « La prisonnière du désert ».

BN

AS-TU LU ?

Un livre au fait de l'actualité:
« Le Sénat : enquête sur les super-privilégiés de la République »

de Robert Colonna d'Istria et Yvan Stefanovitch. Edition du Rocher.2008. Vous serez étonné d'apprendre qu'un sénateur pour 6 années de cotisations touche 1869 euros de retraite, comme monsieur Delanoë, alors que la retraite moyenne des français est de 1500 euros pour 40 ans de cotisation. Pour 15 ans de cotisation, le sénateur perçoit une retraite de 4000 euros. La réversion est à 66%, alors qu'elle est seulement entre 50 et 60% dans les autres régimes.
D'autres surprises vous attendent à la lecture de cet ouvrage.

MP

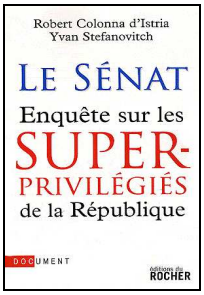

50 ANS D'INDEPENDANCES AFRICAINES

Alors que l'Afrique est en pleine célébration du cinquantenaire de son indépendance, cet ouvrage remet en perspective la présence coloniale. Ses auteurs nous présentent les différents acteurs de cette indépendance. Avant de faire le tour des Etats concernés. Ils terminent en ouvrant les portes d'une Afrique qui, malgré les défis qu'elle doit surmonter, reste "terre et continent d'avenir". Illustré, truffé de documents, didactique et abordable, cet «album» permet d'en savoir plus sur l'histoire de nos relations avec le continent africain.

Indépendances africaines. Geneviève Laffont, Maria Maylin, Jean-Pierre Elong-Mbassi.Editions, Les Portes du Soleil,184 pages,33 euros.

MP

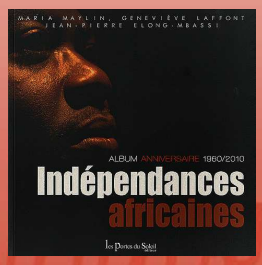

Le club des incorrigibles optimistes

A l'heure où l'on attribue les prix littéraires de l'année 2010, j'ai envie de vous faire partager le coup de cœur que j'ai eu pour le prix Goncourt des lycéens 2009 : il s'agit d'un premier roman, **"Le club des incorrigibles optimistes"** de Jean Michel GUENASSIA.

Nous sommes en 1959. Michel Marini a 12 ans et vit à Paris. Il évoque ses souvenirs d'adolescent. Il partage sa vie entre le lycée Henri IV où il s'ennuie, sa famille qui se déchire lentement et ses amis qu'il retrouve à la brasserie Le Balto, après ses cours.

Sa famille, ce sont les Marini du côté de son père, des communistes qui ne s'entendent pas avec les Delaunay, la famille de sa mère. Philippe Delaunay, le grand-père, n'a pas supporté que sa fille Hélène, destinée à reprendre l'entreprise familiale, épouse Paul, un simple ouvrier.

Franck, le frère ainé de Michel part pour la guerre en Algérie délaissant Cécile, sa fiancée. Elle restera toujours étroitement liée à Michel. Les choses vont mal tourner pour Franck et cela perturbera un peu plus l'équilibre familial.
Dès qu'il le peut, Michel trouve refuge au Balto. Là, dans une ambiance chaleureuse, il oublie ses soucis et dispute d'interminables parties de baby-foot avec son meilleur ami Nicolas.

Au Balto, il fera la connaissance d'Igor ancien médecin, de Léonid ancien pilote de ligne, Vladimir, Pavel, Imri et les autres et ... du mystérieux Sacha que les autres détestent.
Ce sont des réfugiés venus des pays de l'Est et tous ont dû fuir précipitamment leur pays, laissant derrière eux femme et enfants. En fuyant, ils ont aussi abandonné leur statut social. Ils se retrouvent dans une arrière salle de la brasserie pour disputer d'interminables parties d'échecs et refaire le monde.
Michel va se lier d'amitié avec ces hommes. Petit à petit, il va entrer dans leur intimité et percer le mystère qui les entoure.

C'est un livre original, très touchant de sincérité. On vit avec Michel, personnage central du roman, on perçoit ses tourments. C'est un roman riche d'événements, on découvre la vie des uns et des autres. Il y a d'un côté l'histoire de Michel et de sa famille et de l'autre, celle de l'adolescent et de ses amis du Balto. Comme lui, on a envie de savoir ce qui a poussé ces hommes à changer radicalement de vie. Ce sont « d'incorrigibles optimistes », qualité qui leur a permis de ne pas sombrer.
L'épaisseur de ce roman de 757 pages ne doit pas effrayer les lecteurs les plus…. optimistes !

MFR

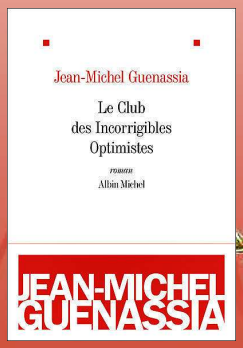

AS-TU LU ?

Zola JACKSON
de Gilles Leroy

Aout 2005 : L'ouragan Katrina sévit à la Nouvelle Orléans. Zola JACKSON, institutrice noire retraitée, refuse de quitter sa maison et surtout, refuse d'abandonner sa chienne. Sa maison est solide mais les digues du fleuve Pontchartrain sont en train de céder. L'eau monte inexorablement poussant Zola à gagner le grenier de sa maison. Là, seule, luttant contre la montée des eaux, elle se remémore sa vie.

Le récit alterne entre ce que vit Zola lors de l'ouragan et des épisodes de sa vie.
Elle évoque son fils Caryl, décédé, Troy le compagnon de ce dernier qu'elle n'aime pas et Aaron, son défunt mari qui l'a épousée alors qu'elle était fille-mère et qui a aimé Caryl comme s'il avait été son propre fils.

Zola JACKSON est une femme très attachante. Malgré son malheur, sa solitude, elle accepte sa situation avec philosophie. On ressent tout l'amour d'une mère pour son fils unique. C'est un très beau roman, court -140 pages-, simple, bien écrit, d'une prose poétique, dans lequel les émotions de l'héroïne sont à chaque instant palpables.

MFR

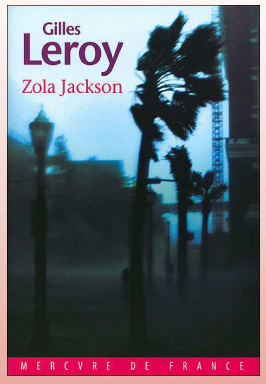

Le CoinBD

Ma BD à moi^^

Je vais vous parler d'une BD que j'ai lue il y a un petit moment et que j'ai relue dernièrement…
Il s'agit de ***Carmen Cru***, le nom ne vous dit peut-être rien car la Bd n'a pas duré longtemps suite au décès bien trop tôt de son créateur Michel Lelong.
Son personnage est dix fois plus acide et rancunier que Tatie Danielle, issue d'une famille déjà pas gâtée par la nature, elle a pourtant été mariée à une époque la Carmen.
Rabougrie et recroquevillée dans son pardessus, elle déambule dans sa ville en vélo ou portant un sac dont le contenu peut varier suivant son humeur. Ne vous avisez pas de lui demander quoi que ce soit, car même à plusieurs vous n'auriez pas le dernier mot (demandez a ses voisins qui ont tenté de la faire expulser). Ses voisins parlons-en, un alcolo qui boit sans soif et suit ce que dit sa femme, un aristo désargenté dont elle a brulé le mobilier qui gênait dans la cour…
Sa maison est à son image coincée entre de grands immeubles qui sont venus après, des chats, mais ils ne sont pas à elle. Les chats font ce qu'ils veulent, ils sont libres comme Carmen qui ne se laisse jamais détourner de son chemin…droit, ni de ses idées vieilles comme la guerre qui l'a vu naître (la grande guerre bien sûr). Le personnage est excellent, bien planté, l'humour est là comme je l'aime.
Lis comme dirait Carmen, après tu verras bien, on aime ou pas…. moi j'adore !!!

A bientôt

Léo ^^

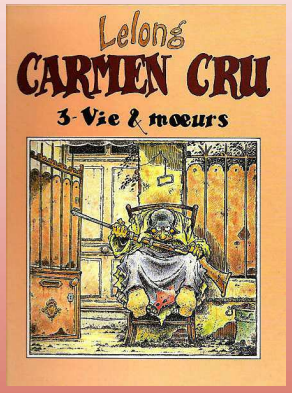

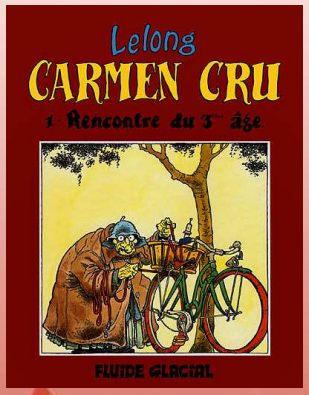

POINTS DE REPÈRES

Toute l'équipe du NGS vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année...

Et n'oubliez pas de me donner un Nom !!!

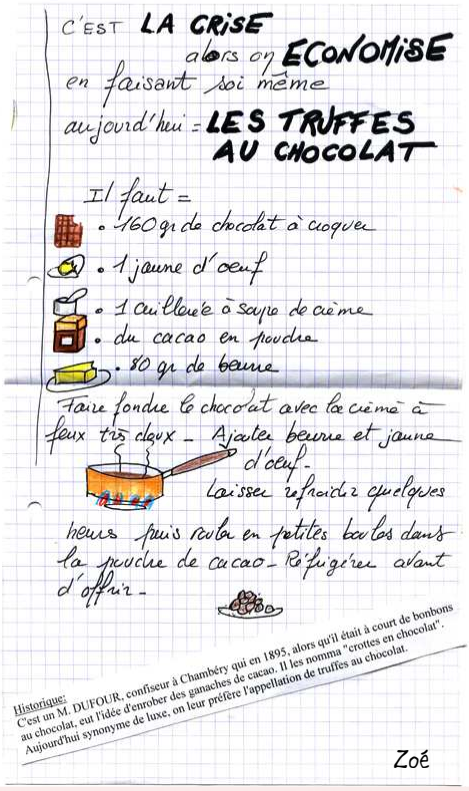

C'EST LA CRISE alors on ECONOMISE en faisant soi même aujourd'hui = LES TRUFFES AU CHOCOLAT

Il faut =
- 160 gr de chocolat à croquer
- 1 jaune d'oeuf
- 1 cuillère à soupe de crème
- du cacao en poudre
- 80 gr de beurre

Faire fondre le chocolat avec la crème à feux très doux – Ajouter beurre et jaune d'oeuf – Laisser refroidir quelques heures puis rouler en petites boules dans la poudre de cacao – Réfrigérer avant d'offrir –

Historique:
C'est un M. DUFOUR, confiseur à Chambéry qui en 1895, alors qu'il était à court de bonbons au chocolat, eut l'idée d'enrober des ganaches de cacao. Il les nomma "crottes en chocolat". Aujourd'hui synonyme de luxe, on leur préfère l'appellation de truffes au chocolat.

Zoé

… le « Nouveau Grain de Sable » sera aussi ce que vous voudrez bien qu'il soit, la rubrique « Forum Open-Bar » est aussi et surtout faites pour vous, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir (par mail) vos écrits sur un sujet qui vous touche… un billet d'humeur… une critique littéraire ou de cinéma … vos photos insolites …vos dessins !!! Bref….Tout ce qui fera que Le NGS soit le bulletin de tous pour tous …!!

Prochaine parution du NGS au mois de juin 2011,

Vos articles doivent nous parvenir par mail à cgt.cg63@wanadoo.fr au plus tard le 31 mai 2011….

Pour nous contacter :

Syndicat LA CGT du personnel départemental
Hôtel du département - 24, rue Saint-Esprit
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.29.09.85 -
@ : cgt.cg63@wanadoo.fr

L'équipe rédactionnelle

Rédacteur en chef : *Bruno NEULLAS*
Edito *: Michel PREVOST* ***Mise en page :*** *Thierry CHAZARIN*
Ont participé a l'écriture ce numéro :
Edwige Soulier, Florence Chatelle, Marie-France REOL, Thierry Chazarin, Jean-Pierre Gaiton, Bruno Neullas, Michel Prévost, Bernard Voldoire, Christiane Dreyer, …
Crédits récits et images :
Chimulus, Alain OUVRY, Zoé, Michel Lelong, Agence Reuters, Isabelle Barré (le canard enchainé), Bibliothèque Nationale de France, Histoire et patrimoine industriel de l'Oise, Colloghan